

COMMUNE DE



BEUVAIS - CHENNE - DAYMÉ
MEULLE - ORBÉ - PUYRAVEAU
RIGNY - TILLÉ - VRÈRES

SAINT LÉGER De MONTBRUN



**Bulletin Municipal
N° 28 - Année 2012**

ISARES

Féminin
Masculin

Centre Cial SUPER U - 79100 THOUARS
Tél. 05 49 96 18 97

SCEA GIGON FRANÇOIS

Vins du Thouarsais

APPELLATION D'ORIGINE V.D.Q.S.
MIS EN BOUTEILLE À LA PROPRIÉTÉ

SCEA GIGON F.
VIGNERON
VINS DU THOUARSAIS

OIRON - 79100 Thouars
3, Route du Château
Tél. cave 05 49 96 51 36
Tél. dom 05 49 96 56 22
Fax 05 49 96 55 91

Pizza presto

06 10 79 43 23

GAEC
du Chemin de Fleury

du Chemin de Fleury
FROMAGES FERMIERES
VENTE

13, rue de Fleury - LAUNAY - 79100 LOUZY
Fromages fermiers Tél. : 05 49 66 52 08
Bureau Tél. : 05 49 96 01 00 - Fax : 05 49 96 00 31

Groupama

ASSURANCE • BANQUE
ÉPARGNE • SERVICE

Groupama Centre-Atlantique
DIRECTION RÉGIONALE DE NIORT
9, avenue Victor Leclerc - 79100 THOUARS
Tél. : 05 49 66 67 29 - Fax : 05 49 66 40 24
www.groupama-centre-atlantique.fr

BOUCHERIE - CHARCUTERIE

PLATS CUISINÉS

Bertrand LEAU

79100 OIRON
Tél. : 05 49 96 52 35

Livraison à Domicile

REYNALD GORRY

maréchal ferrant

19 rue du puy de l'ormeau
79100 saint léger de montbrun
tél: 06.62.04.79.36

MARBRERIE PORTET

Un artisan marbrier à votre service

CAVEAUX - MONUMENTS
Atelier de Gravures
Magasin d'articles funéraires - Travaux mini-pelle

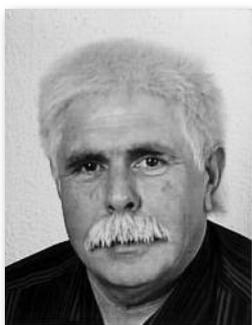
Exposition permanente
de monuments

Fabricant d'articles funéraires

Z.A. Rte d'Argenton-les-Vallées - STE-RADEGONDE - 05 49 66 07 29

SOMMAIRE

● LE MOT DU MAIRE	3
● LA VIE COMMUNALE :	
- Les services de ma commune	4
- Infos pratiques	5
- En bref	6-8
- Les insolites	9
- Clin d'œil sur un talent	10
● BUDGET COMMUNAL	11
● DES PROJETS CONCRETISES :	
- La 1 ^{re} pierre du groupe scolaire	12
- Lotissement des terres fortes	13
- Le Réseau pluvial de Vrères	13
- La dépollution de l'ex-ETAMAT	14
- La vente des anciens sites scolaires ..	14
● LA VIE DE NOS ECOLES	15-16
● URBANISME :	
- Le Plan local d'urbanisme	17
- Quelles démarches pour mes travaux	18-19
- Communauté de Communes Comm'Bus	20
● NOS ASSOCIATIONS :	
- Anciens combattants	21
- ACCA	21
- Association Parents d'élèves	22
- Les Mordus du Théâtre	23
- France Adot	24
- Amicale des Agriculteurs	27
- Club « Nous Tous »	27
- Comité des Fêtes	28
- Gymnastique Volontaire	29
- Déco-Villages	30
- Téléthon	30
- Ping-Pong Club	31
- Tennis-Club Montbrunois	32
- Union Sportive de Vrères	33
- Intermède 79	34
● ÉVÉNEMENTS 2013 : Calendrier des fêtes et manifestations 2013	33



LE MOT DU MAIRE

Au seuil de chaque nouvelle année, il est de tradition de vous communiquer un bilan des réalisations et projets en cours afin de vous tenir informé, au mieux, de la vie de notre commune

Réalisations 2011 ou en cours

- la rénovation de l'étage de la mairie qui est consacré aux archives (isolation, électricité et chauffage),
- la plantation d'une haie à la salle socio-éducative,
- le sablage de trottoirs dans le village d'Orbé,
- l'amélioration apportée sur l'installation électrique de la salle omnisport,
- l'achat d'un nouveau logiciel pour se conformer à la nouvelle réglementation dans la gestion des délibérations et arrêtés municipaux,
- les travaux de réseau téléphonique rue de Chambon à Vrères pour la réalisation de nouvelles constructions,
- la réalisation du petit lotissement des Terres Fortes (3 parcelles),
- *n'a pu être réalisé*: l'aménagement du carrefour à Vrères au niveau du restaurant « Le Montbrun » par défaut de subventions (celles-ci nous seront attribuées lorsque nous aurons établi un plan de circulation pour les personnes à mobilité réduite).

Cadre de vie

La commune s'était engagée à utiliser moins de produits phytosanitaires. Nous avons réussi sur certains villages à mettre en place un fleurissement et un plan de désherbage avec le concours du Pays Thouarsais. Nous avons inséré à l'intérieur du bulletin un coupon réponse pour les personnes qui voudraient participer et tenir des espaces sans herbes devant leur domicile pour protéger l'environnement.

Dépollution de l'Etamat: vous trouverez un article du Lieutenant Colonel VANDAL, la réouverture de la RD 65 étant prévue en octobre 2012.

Les investissements 2012

Nous allons réaliser :

- le réseau d'eaux pluviales d'une partie de la rue des Hauts Baudats, de la rue du Général Quéteineau et de la rue du Lavoisier,
- l'aménagement du lotissement des Terres Fortes,
- la défense incendie de Rigny sera assurée par la pose d'une bâche de 120 m²,
- la construction de l'école du SIFUP avec la commune de ST-MARTIN-DE-MACON: le retard qui a été pris est dû à l'obtention de la subvention d'Etat qui ne nous est parvenue que fin juillet et aux appels d'offres infructueux.

Réformes territoriales

La réforme territoriale implique aux communes isolées de nous rejoindre. Elles le feront au 1er janvier de cette nouvelle année et sont au nombre de 6. Bientôt elles seront rejointes par les communes de l'Argentonnais et peut-être 3 ou 4 communes de l'Airvaudais pour former un territoire de 25 communes. Cependant, cela peut encore évoluer car Madame la Préfète prendra sa décision en fin d'année 2011 ou début 2012.

Nous nous dirigeons vers de grandes communautés de communes et certainement vers la création de communes nouvelles c'est-à-dire un regroupement de communes sous une seule entité. Les moyens financiers iront de préférence vers ces nouvelles collectivités. C'est pour cette raison qu'il nous faudra avoir le maximum d'installations pour répondre favorablement à de tels regroupements et pouvoir recevoir des services décentralisés des intercommunalités.

Je terminerai en adressant, comme chaque année, tous mes remerciements aux membres du conseil municipal, aux agents municipaux, aux responsables associatifs qui participent à l'animation de la commune.

En mon nom et au nom de toute l'équipe municipale, je tiens à vous présenter mes meilleurs vœux de bonheur, santé et prospérité à toutes et à tous pour cette nouvelle année.

BONNE ET HEUREUSE ANNEE !

Le Maire,
Jean Jacques PETIT

LES SERVICES DE MA COMMUNE

MAIRIE

Le secrétariat est ouvert au public les :

Lundi	16 h 30 - 18 h 30
Mardi	10 h 30 - 12 h 00
Mercredi	16 h 00 - 18 h 00
Jeudi	13 h 30 - 15 h 30
Vendredi	16 h 30 - 18 h 00

Nos coordonnées :

Tél. : **05 49 96 70 01** - Fax : **05 49 96 72 01**

ATTENTION!!! Notre adresse email a changé :

mairiesaintlegerdemontbrun79@orange.fr

Site internet : **www.st-legerdemontbrun.fr**

Pour rencontrer Monsieur le maire, prendre rendez-vous auprès du secrétariat.

Écoles : un regroupement pédagogique a été constitué avec la commune de Saint-Martin-de-Macon et un service de ramassage scolaire assure la liaison entre les deux communes et dessert tous les villages.

École maternelle : École "Soleil Levant"

Saint-Martin-de-Macon : **05 49 96 74 84**.

École élémentaire : Écoles "Arc en Ciel" et "Lune d'Argent"
- Saint-Léger-de-Montbrun : **05 49 96 70 26 / 05 49 96 72 41**.

Garderie périscolaire :

Elle est ouverte tous les jours scolaires.

Tarifs 2012 : 1,68 € matin ou soir et 2,42 € matin et soir.

Deux agents accueillent les enfants à l'ancienne école à Orbé au 41 rue Raymond Duplantier. Le matin, à partir de 7h30, Isabelle BERTHONNEAU assure le service. Puis le soir jusqu'à 18h30, Aline PIERRE accueillera vos enfants.

Une fiche d'inscription est distribuée aux enfants chaque année scolaire. Tél. **05 49 96 73 96**.

Bibliothèque : La bibliothèque départementale met à votre disposition des livres à la mairie. Le prêt est gratuit.

Service Aides ménagères :

A.D.M.R. de Oiron : **05 49 96 54 49**.

Portage de repas :

Maison de retraite de Oiron : **05 49 96 51 12**.

Pour tous vos dossiers de demande d'aide sociale, d'APA, vous devez prendre rendez-vous avec Katy MARTIN à la mairie au **05 49 96 70 01**.

Assistante sociale : Si vous souhaitez rencontrer une assistante sociale, adressez-vous au centre médico-social de Thouars - Rue Gambetta - **05 49 68 07 33**.

Ordures ménagères :

Les ordures ménagères sont collectées le lundi matin. Sortir les poubelles le dimanche soir. Si le lundi est férié, la collecte s'effectue le vendredi suivant.

Les bornes d'apport volontaire sont à votre disposition dans les villages de Chenne, Puyraveau, Orbé, Vrère et Meulle pour le verre, les papiers, les petits cartons, le plastique et le fer.

Déchetteries

2 déchetteries sont à votre disposition :

- Déchetterie du Grand Rosé
- du lundi au samedi de 8h45 à 12h15 et de 13h45 à 18h30
- Déchetterie de Taizé
- le mardi de 8h45 à 12h15 et de 13h45 à 18h30;
- le samedi de 8h45 à 12h15.

Service des eaux : S.I.A.D.E. de Thouars - **05 49 66 01 06**.

Électricité :

SÉOLIS - Ste-Radegonde-des-Pommiers - **05 49 66 06 08**.

Nos équipements :

Pour vos fêtes de famille, vos mariages et vos réunions, vous disposez de trois salles situées à Vrères :

- La salle socio-éducative (jusqu'à 240 personnes).
- La salle annexe de la salle socio-éducative (de 45 à 50 personnes).
Ces deux salles communiquent et peuvent être louées ensemble ou séparément.
- La salle Pierre Quéteineau (jusqu'à 100 personnes).

Tarifs 2012 de location des salles, pour les particuliers domiciliés sur la commune, dans un but non lucratif :

Salle Pierre Quéteineau : 60 €

Salle socio-éducative et annexe :

- **Salle socio-éducative seule :** 137 €

- **Salle annexe seule :** 45 €

- **les deux salles :** 171 €

Lave-vaisselle : 25 € / location micro : 15 €

Entre le 15 octobre et le 15 avril un forfait chauffage de 62 € (*grande salle*), de 26 € (*salle annexe*) et de 31 € (*salle Quéteineau*) vous sera demandé.

Si vous louez une salle pour plusieurs jours, vous bénéficiez d'un demi-tarif à compter du 2^e jour consécutif de location. À chaque location, vous devez verser une caution de 152,45 €.

Pour les locations à compter des mois de mai jusqu'en septembre, il est préférable de réserver huit à douze mois avant.

Tarifs 2013 des locations de salles, pour les associations communales,

• **dans un but non lucratif :**

Salle socio-éducative : gratuite en semaine.

Week-end et jours fériés : 65 €

Salle annexe : gratuite

Salle Pierre Quéteineau : 60 €

• **dans un but lucratif :**

Salle socio-éducative : 105 €

Salle socio-éducative et annexe : 121 €

Pour toutes les associations communales, une location par année soit de la salle socio-éducative soit de la salle Pierre Quéteineau est accordée à titre gracieux.

Pour toutes ces locations, le forfait chauffage est dû entre le 15 octobre et le 15 avril.

INFOS PRATIQUES

FORMALITÉS ADMINISTRATIVES	LIEUX	PIÈCES À FOURNIR	COÛT	REMARQUES
Carte nationale d'identité	Mairie du domicile	<ul style="list-style-type: none"> * La présence du demandeur est obligatoire. - votre ancienne carte d'identité (en cas de renouvellement ou de modification) - 2 photos d'identité. - 1 justificatif de domicile à votre nom - copie intégrale de l'acte de naissance si l'ancienne carte est périmée depuis plus de 2 ans ou si votre situation matrimoniale a changé. 	Gratuit ou 25 € en timbres fiscaux en cas de perte ou vol	<ul style="list-style-type: none"> - Apporter votre ancienne carte d'identité en cas de renouvellement ou modification - En cas de perte ou de vol, apporter votre déclaration. - Accord de l'autorité parentale pour les mineurs (présence d'un parent obligatoire)
Passeport biométrique	Retirer un formulaire à la mairie de Saint-Léger-de-Montbrun puis prendre Rendez-vous à la Mairie de Thouars	<ul style="list-style-type: none"> * La présence du demandeur est obligatoire. - copie intégrale de l'acte de naissance - 2 photos d'identité. - 1 justificatif de domicile à votre nom - Ancien passeport 	1 timbre fiscal à 86 € (adultes) ou 42 € (15 à 18 ans) ou 17 € (-15 ans)	<ul style="list-style-type: none"> - Apporter votre ancien passeport en cas de renouvellement ou de modification. - Accord de l'autorité parentale pour les mineurs (présence d'un parent obligatoire)
Autorisation de sortie du territoire	Mairie	<ul style="list-style-type: none"> - Carte nationale d'identité du mineur. * Présence d'un parent obligatoire 	-	La demande ne doit pas être faite à plus de 3 semaines avant le départ de l'enfant.
Carte grise	Mairie ou Préfecture	<ul style="list-style-type: none"> - Certificat d'immatriculation. - Certificat de cession - 1 pièce d'identité. - L'ancienne carte grise. - 1 justificatif de domicile. - 1 enveloppe timbrée au tarif recommandé ou 1 "lettre max" 20 g libellée à votre adresse 	Varie en fonction de la puissance et de l'âge du véhicule. Pour les anciennes immatriculations, en cas de changement de domicile, 2,50 € de frais d'acheminement	En cas de changement de domicile, le changement d'adresse sur la carte grise est obligatoire. Pour les nouvelles immatriculations, joindre une copie de la carte grise, pour les anciennes immatriculations, joindre l'original de la carte grise
Casier judiciaire	Casier judiciaire national - 107, rue de Landreau 44079 Nantes Cedex 1	<ul style="list-style-type: none"> - Indiquer son état civil et adresse 	-	Pour les personnes nées à l'étranger, 23 allée d'Orléans, 44035 Nantes Cedex.
Copie intégrale de l'acte de naissance	Mairie du lieu de naissance	<ul style="list-style-type: none"> - Indiquer nom, prénom et date de naissance 	-	Joindre une enveloppe timbrée et libellée à votre adresse.
Copie intégrale de l'acte de mariage	Mairie du lieu de mariage	<ul style="list-style-type: none"> - Indiquer noms, prénoms des époux et la date du mariage. 	-	Joindre une enveloppe timbrée et libellée à votre adresse.
Copie intégrale de l'acte de décès	Mairie du lieu de décès ou du dernier domicile	<ul style="list-style-type: none"> - Date du décès, nom, prénom 	-	Joindre une enveloppe timbrée et libellée à votre adresse.
Liste électorale	Mairie du domicile	<ul style="list-style-type: none"> - Carte d'identité ou livret de famille - Justificatif de domicile 	-	<ul style="list-style-type: none"> - Avoir 18 ans ou les avoir à la clôture de la liste. - Inscription avant le 31 décembre.
Duplicata du livret de famille	Mairie du lieu du mariage	<ul style="list-style-type: none"> - Noms, prénoms des époux, la date et lieu du mariage, la date et lieu de naissance des enfants. 	-	En cas de perte ou de séparation des époux.
Recensement militaire à partir de 16 ans	Mairie du domicile	<ul style="list-style-type: none"> * La personne exerçant l'autorité parentale doit être présente 	-	Obligatoire pour tous les jeunes ayant atteint 16 ans.
Certificat d'urbanisme	Mairie ou Communauté de Communes du Thouarsais	<ul style="list-style-type: none"> * Toute personne intéressée par un terrain 	-	Se renseigner en mairie.
Permis de construire (PC) ou déclaration préalable (DP)	Mairie ou Communauté de Communes du Thouarsais	<ul style="list-style-type: none"> - Dossier PC si travaux de + de 20 m² - Dossier DP si travaux de - de 20 m² 	-	Pour toutes constructions ou modifications de l'existant.
Stocks de Vins	Mairie	<ul style="list-style-type: none"> - Déclarations en mairie avant le 31 août de chaque année 	-	-
Récolte de vins	Mairie	<ul style="list-style-type: none"> - Déclarations en mairie avant le 25 novembre de chaque année 	-	-
Concessions au cimetière communal	Mairie	<ul style="list-style-type: none"> - Les demandes sont à effectuer en mairie 	Tarifs 2013 : 30 ans : 41 € le m ² 50 ans : 70 € le m ² Le tarif perpétuelle est supprimé à partir du 1 ^{er} janvier 2012	<ul style="list-style-type: none"> Pour déposer les cendres d'un défunt : - Columbarium : 359 € (30 ans) - Caverne : 330 € (30 ans)



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

- Le 30 novembre 2011, **Sidji CHARRIOT** née à SAUMUR.
- Le 25 février 2012, **Mélina ERISSÉ** née à BRESSUIRE.
- Le 3 avril 2012, **Paul GOBIN** né à BRESSUIRE.
- Le 11 août 2012, **Samuel RAVENEAU** né à BRESSUIRE.
- Le 23 septembre 2012, **Camille BILLAUD** née à BRESSUIRE.
- Le 29 septembre 2012, **Marin PRIMAULT** né à ST-BENOIT-LA-FORET (37).
- Le 1^{er} octobre 2012, **Zélie SAGET** née à SAUMUR.
- Le 11 octobre 2012, **Jade MARTINEAU** née à SAUMUR.
- Le 14 octobre 2012, **Loup PRUDHOMME** né à SAUMUR.
- Le 4 novembre 2012, **Hugo MARTIN** né à SAUMUR.

MARIAGES

- Le 11 février 2012,
Sandrine GELOT & Alain BANCHEREAU.
- Le 26 mai 2012,
Ingrid GROLLEAU & Emmanuel MILET.
- Le 28 juillet 2012,
Virginie THAUDIERE & Franck CHUDREAU.
- Le 4 août 2012, **Irma PRINET & Jérémy GUILBERT.**
- Le 4 août 2012, **Marie CLOCHARD & Grégory SORIN**
- Le 18 août 2012,
Alice BUREAU & Sébastien COGNARD.
- Le 1^{er} septembre 2012,
Noémie GILLET & Jean-Baptiste MARTIN.
- Le 8 septembre 2012,
Aurélié CHARUAULT & Benoit CHAMPIGNY.

DÉCÈS

- Le 23 décembre 2011, **Marie BELLAMY**
veuve CHARTON âgée de 90 ans.
- Le 2 janvier 2012, **Jean GALARD** âgé de 61 ans.
- Le 17 mars 2012, **Jean SIMONEAU** âgé de 74 ans.
- Le 24 juin 2012, **Jean GOBIN** âgé de 77 ans.
- Le 14 juillet 2012, **Jean-Pierre TURQUOIS**
âgé de 59 ans.
- Le 30 septembre 2012, **Marylène GROLLEAU**
veuve BLAY âgée de 58 ans.

PIQUE-NIQUES DE NOS VILLAGES

Cette année, pour la première fois un pique-nique a été organisé dans le village de Rigny où 22 personnes sont venues partager ce moment de convivialité. Aussi, les habitants de Rigny n'ont pas oublié de fêter Noël et de se retrouver pour décorer le sapin installé pour l'occasion.



Dans les autres villages de la commune aussi, des bénévoles ont organisé des journées pique-niques qui se sont déroulées :

- le 3 juin à Puyraveau, le ??? à Daymé, le ??? à Tillé, le 2 septembre à Chenne.

Un pique-nique des habitants de la rue Neuve à Orbé a aussi eu lieu le 15 juin 2012.

Tous les participants ont apprécié ces moments d'échanges entre voisins et vous invitent l'année prochaine à les retrouver encore plus nombreux!!!

REPAS DU CCAS DE ST-LEGER-DE-MONTBRUN



Le samedi 6 octobre 2012, les aînés de notre commune se sont retrouvés comme chaque année autour d'un repas organisé par le Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Léger-de-Montbrun.

Ils étaient 137 convives pour cette journée qui s'est déroulée dans la bonne humeur. Le spectacle était assuré par la troupe d'artistes venue d'Angoulême en Charente, nommée « *Les papillons artistiques* ».



OPÉRATION TICKETS PISCINE

La commune finance l'achat de 5 tickets de piscine pour les jeunes âgés de 12 à 16 ans, nés entre le 1^{er} janvier 1997 et le 31 décembre 2001. Vous pourrez bénéficier de cette opération dès le début de la saison estivale. N'hésitez pas à vous inscrire auprès de la mairie!
En 2012, 31 enfants qui ont bénéficié de cette prestation.

NOUVEAUX HABITANTS

Si vous venez d'arriver sur notre commune n'oubliez pas de vous présenter à la mairie. Nous ne manquerons pas de vous donner toutes les informations utiles pour faciliter votre installation sur notre commune et vous aider à découvrir notre territoire.
Aussi, si vous souhaitez vous inscrire sur la liste électorale, cette démarche est possible tout au long de l'année civile mais ne sera effective qu'au 1^{er} janvier de l'année suivante.
Pour cela, il faut vous présenter à la mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile.



LES ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES DE LA COMMUNE

CHENNE:

Mme GUENECHAULT Sylvie

ORBE:

Mme DAVID Céline
Mme GUILLARD Marie-Noëlle
Mme LHOMEDET Sylvie

VRERES:

Mme BARIN-COTILON Dominique
Mme BOUJU Béatrice
Mme CHARUAULT Martine
Mme FOUILLET Elisabeth
Mme JANNETEAU Gwenaëlle
Mme PORCHAIRE Nelly
Mme RAMBAULT Cynthia

Cette liste est tenue à jour et consultable en mairie ainsi que sur le site internet du conseil général des Deux-Sèvres.
Vous pouvez aussi vous adresser au Relais d'assistantes Maternelles de THOUARS:

COLEG'RAM - 9 rue Maurice Ravel - 79100 THOUARS
Tél. 05 49 67 97 68
Mail: espace-parents@ville-thouars.fr

CONSULTEZ NOTRE SITE INTERNET

Nous vous rappelons que la commune de St-Léger-de-Montbrun dispose d'un site internet dont voici l'adresse: www.st-legerdemontbrun.fr
N'hésitez pas à le consulter pour connaître les dernières informations sur la commune: les comptes-rendus des réunions de conseil municipal, les derniers événements sur notre territoire, l'actualité de nos associations, etc.

**TERRAIN
À VENDRE**

Nous recevons en mairie de nombreuses demandes d'acquisition de terrains à bâtir. Si vous possédez des terrains situés en zone constructible que vous souhaitez vendre, vous pouvez en informer la mairie pour dresser une liste des terrains à vendre sur la commune qui sera communiquée aux demandeurs et diffusée sur notre site internet.

ÉLECTIONS 2012

AH, SI J'ÉTAIS PRÉSIDENT!

Les élections présidentielles 2012 ont été pour les enfants de l'école l'occasion de partager leur rêves de grandeur «*Ah, si j'étais président de la République*» comme dans l'album de Catherine LEBLANC et de proposer «*leurs*» programmes dont voici quelques extraits:

«*Ah si j'étais Président, je choisirais ma sœur Héloïse comme 1^{er} ministre, je ferais agrandir la tour Eiffel, je construirais un Palais Royal pour tout le monde, j'interdirais les armes à part pour la police, je déciderais de baisser les prix, je serai agréable avec tout le monde, j'enlèverais les guerres, je baisserais les prix des bonbons à 1 centime*».

Benjamin CE2

«*Ah si j'étais Présidente, je choisirai mon meilleur copain Quentin comme 1^{er} ministre, je ferais recoller les continents de la planète pour voyager plus facilement, je construirais un géant radiateur pour l'hiver pour que plus personne n'ait froid, j'inventerais une machine à remonter le temps pour voir le début de la préhistoire, je déciderais d'avoir de grandes récréations avec un toboggan géant autour de l'école, je descendrais sur la cour en passant par la fenêtre, je serai riche et je donnerais de l'argent aux pauvres, j'interdirai vraiment le braconnage, je mettrai les prix à zéro euro*».

Emma CM1

SÉJOUR DES ENFANTS EN CENTRE DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT

Le Conseil municipal peut allouer une participation financière de 7 euros par enfant et par jour pour un maximum de 10 jours par année civile aux parents dont les enfants, âgés de 3 à 11 ans, domiciliés sur la commune, fréquentent les centres de loisirs sans hébergement, pendant les vacances scolaires (*petites et grandes vacances*). L'aide financière est accordée en fonction des revenus de la famille. Renseignez-vous auprès de la mairie.

En 2012, 12 enfants ont bénéficié de l'aide communale pour leurs séjours en centre de loisirs sans hébergement.

UNE PEINTURE DE L'ÉGLISE DE ST-LÉGER-DE MONTBRUN OFFERTE À LA COMMUNE

La municipalité remercie M. et Mme MARIÉ Jean-Jacques, anciennement domiciliés à VRÈRES dans la rue du Four, d'avoir offert à la commune cette belle peinture à l'huile représentant l'église de St-Léger-de-Montbrun réalisée par un ami de la famille: M. VAYREDA.

Cet homme a été proche du célèbre peintre Salvador DALI.

Cette peinture est exposée dans la salle du conseil municipal.



UN NOUVEAU CONTENEUR DE COLLECTE DE VÊTEMENTS

Chaussures ou vêtements trop petits, démodés, assez vus? Vous ne les portez plus? Ne les laissez pas s'entasser dans vos armoires et surtout ne les jetez pas à la poubelle! Ils peuvent créer des emplois et, portés par d'autres ou recyclés, commencer une deuxième vie solidaire.

Un conteneur de collecte de vêtements a été installé auprès de la salle socio-éducative à VRÈRES par l'association **TRIO** (Textile Recyclage Initiative de l'Ouest) de NIORT, association loi 1901 membre d'Emmaüs France. Comme vous le savez depuis l'hiver 54, Emmaüs lutte contre l'exclusion par une prise en charge des plus fragiles par le travail en recyclant les dons en tout genre que font les particuliers, en ce qui concerne les textiles le gisement est important puisque chaque habitant jette en moyenne 10kg de textiles par an.

L'association **TRIO**, créée en 2003 par Emmaüs a rapidement relevé le défi de valoriser 2700 tonnes de déchets textiles par an. Cette activité permet aujourd'hui à cette association d'accompagner de nombreuses personnes en difficulté et surtout de développer la



création d'emplois d'insertion. A ce jour, ce sont 36 personnes sur NIORT qui vivent grâce aux retombées économiques de cette filière.

Vous pouvez déposer dans ce conteneur de petits sacs, remplis de vêtements et linge de maison, chaussures, petite maroquinerie (sacs à main, ceintures).

Afin de préserver la qualité de vos dons et leur assurer une seconde vie, nous vous remercions de respecter quelques consignes :

- Utiliser des sacs de 50 Litres maximum (afin qu'ils puissent entrer dans les conteneurs).
- Veiller à toujours **bien fermer** ces sacs (pour ne pas qu'ils se salissent, ne pas déposer les vêtements en vrac ou dans des cartons).
- Donner des vêtements **propres et secs**. Les vêtements souillés (peinture, graisse...), mouillés et moisis ne sont pas recyclables.
- Attacher les chaussures par paires.
- Si possible, séparer le textile des chaussures et de la maroquinerie.
- Si le conteneur est plein, ne pas déposer les sacs par terre.

LA VISITE DES CIGOGNES !

Les cigognes ont fait une escale à Vrères au mois d'août 2012 sur le toit de la coopérative TERRENA.



TOUTES LES FORMES SONT DANS LA NATURE !!!



Je pèse 800 grammes et je suis tout biscornue. Qui suis-je ? Une pomme de terre du jardin de M. Jean-Claude MORIN à VRERES.

PUYRAVEAU:

UN ZONAGE DE DIAGNOSTIC DES TERMITES A ÉTÉ DÉLIMITÉ

Les insectes xylophages, et les termites en particulier, peuvent occasionner des dégâts importants dans les bâtiments en dégradant le bois et ses dérivés utilisés dans la construction.

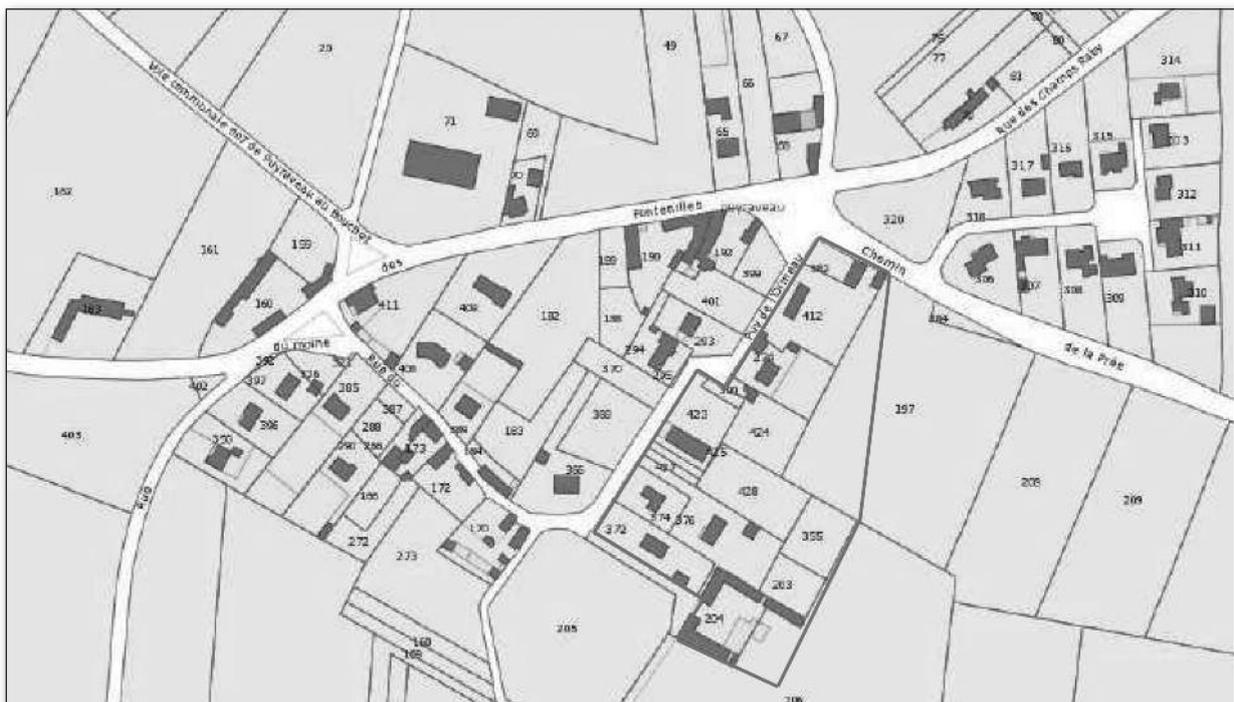
Leur activité peut affecter la qualité d'usage des bâtiments mais aussi causer des désordres importants dans leur structure même. Dans les cas les plus extrêmes, elle peut conduire à leur effondrement.

La présence de termites de Saintonge dans le village de Puyraveau, notamment sur une propriété de la rue du Puy de l'Ormeau a été déclarée en mairie par son propriétaire. En effet, dès qu'il a connaissance de la présence de termites dans un immeuble bâti ou non bâti (*terrain nu*), l'occupant de l'immeuble contaminé, ou à défaut le propriétaire, est tenu d'en effectuer la déclaration en mairie. Le fait de ne pas effectuer cette déclaration en mairie est puni des peines prévues pour les contraventions de la 3^e classe soit une amende

de 450 euros.

A ce jour, les termites occupent toujours cette propriété de la rue du Puy de l'Ormeau et prolifèrent malgré les efforts entrepris par son propriétaire pour les éradiquer. Par conséquent, le conseil municipal de St-Léger-de-Montbrun a décidé lors de sa dernière séance en date du 17 septembre 2012, d'instaurer un zonage dans lequel des **diagnostics obligatoires** devront être réalisés par les propriétaires afin de cibler et d'enrayer cette invasion de termites.

Dans le secteur délimité par le conseil municipal, les propriétaires d'immeubles bâtis ou non bâtis (*terrains nus*) **doivent procéder dans les six mois** à la recherche de termites, ainsi qu'aux travaux de prévention et d'éradication nécessaires. En cas de non exécution de ces recherches et travaux puis de leur justification, le propriétaire s'expose à des peines d'amende de 1 500 euros (contravention de 5^e classe).



CLIN D'ŒIL SUR UN TALENT

Quand je suis allée voir M. Gustave MARTIN domicilié à CHENNE, c'est un homme souriant et très accueillant, qui me reçoit.

Né le 18 avril 1934 à Luzay, c'est en 1962 qu'il arrive sur la commune comme maraicher.

Cet homme discret et tranquille a travaillé dur, très dur. Il a connu tous les marchés des alentours.

« En ce temps là, dit-il, les légumes se vendaient bien sur les marchés, mais depuis que les grandes surfaces se sont implantées partout, les gens vont acheter les légumes dans les supermarchés. Il y a moins de monde au marché et les prix sont plus chers !



Vous savez m'avoue t-il on vit simplement, malgré nos petites retraites, on n'est pas malheureux, ce qu'on espère c'est de ne pas aller en maison de retraite.»

Cet homme qui dégage une générosité débordante, fait partie de l'association Déco-village depuis le début de sa création pour apprendre à des personnes qui le souhaitent l'art de la vannerie. Tout ça dans une très bonne ambiance.

Il a commencé à faire son premier panier, qu'il a toujours d'ailleurs à l'âge de 14 ans.

C'est son grand père qui lui a transmis ce talent. Cela devait être dans les gènes car, Gustave, ses mains c'est de l'or !



Ses paniers, il les travaille aussi bien en osier, qu'en rotin, et même en bois.

Quelque fois, des personnes lui demandent une commande particulière. S'il peut il le fera, mais il ne demande rien en échange. Pour lui son plaisir c'est de créer une pièce.

Aussi Gustave ne s'arrête pas qu'aux paniers, il confectionne des tables, des chaises et même le paillage dessus. Il aurait pu être menuisier m'a-t-il avoué, mais à l'époque on ne se posait la question de ce qu'on allait faire.

« On travaillait c'est tout. Moi tout m'intéresse ! » dit-il.



Ses deux filles, ses petits enfants, et ses arrières petits enfants, peuvent être fiers de leur père, grand-père. Il espère que l'un deux sera aussi manuel que lui.

Dans nos campagnes il y a encore des personnes comme Gustave qui sont amoureux de la nature, et qui se contentent juste, de donner de la bonne humeur.

M.D.



BUDGET 2012

L'année 2012 a été l'année de la première application de la réforme de la taxe professionnelle avec de nouvelles clés de répartition. Pour les finances de la commune, l'incidence a été compensée par une économie sur le fonctionnement. Reste que nous sommes arrivés au seuil limite au-delà duquel, il sera difficile de réduire, les communes ayant des « dépenses obligatoires » qui représentent la plus grande partie d'un budget communale.

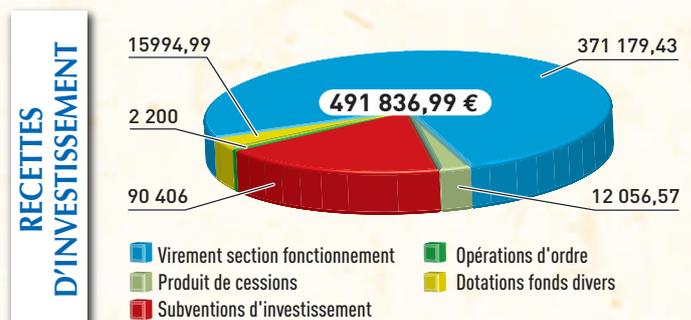
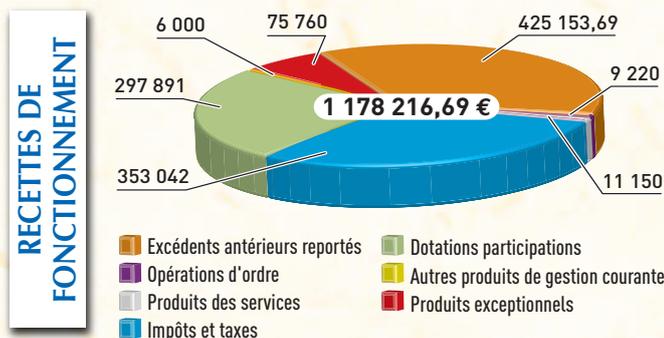
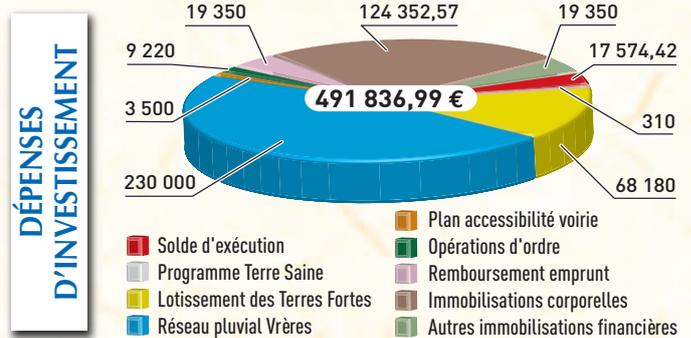
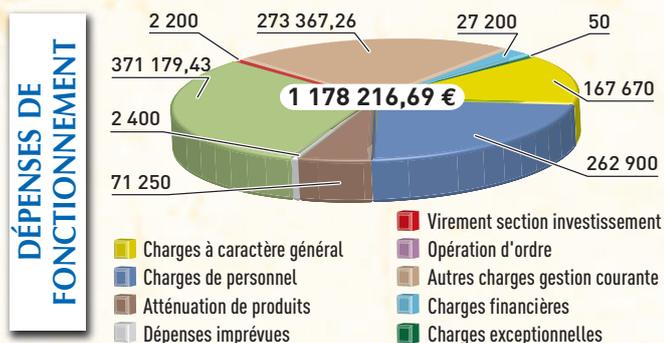
Le conseil municipal malgré la conjoncture n'a pas souhaité augmenter le taux des impôts des taxes foncières et habitation. Depuis le mois d'avril 2012, les 8 ou 9 taxes sur les

permis de construire qui existaient, notamment la Taxe Locale d'Équipement (T.L.E), sont remplacées par une taxe unique appelée « **taxe d'aménagement** ».

En 2013 nous devrions connaître l'impact sur les ressources de la commune de cette nouvelle taxe unique.

Cette année le plus important des investissements a été la création d'un réseau d'eaux pluviales à l'occasion des travaux d'assainissement collectif.

Vous trouverez ci-dessous le budget primitif de la commune sous forme de camembert où vous trouverez tous les détails des dépenses et recettes en fonctionnement et investissement.



LES RÉALISATIONS COMMUNALES 2012

VOIRIE ET RÉSEAUX :

Achat panneaux de rue.....	348,04€
Travaux de voirie R. de la Mairie.....	1 650,18€
Création Impasse du Pont de Lavaux à Orbé.....	5 000,00€
<i>(les travaux seront terminés en 2013).</i>	
Modification branchement d'eau potable R. de la Sablonnière ...	136,08€
Poteaux incendie R. de la Praie.....	2 601,48€
Achat bâche incendie et Terrain Rigny.....	6 000,00€
<i>(la préparation du terrain, la pose de la bâche et la clôture du terrain seront réalisées en 2013).</i>	
Mise en conformité de l'éclairage public et création de nouveaux points lumineux	2 945,52€
Réseau pluvial Vrères <i>(Le chantier se termine en 2013)</i>	140 155,15€
<i>(sur un montant prévisionnel de 229 416,72 €).</i>	
Lotissement des Terres Fortes	5 000,00€

ÉCOLES :

Changement porte École Lune d'Argent	1 055,03€
Installation Chauffe-eau logement de fonction de l'école	770,63€

SALLE OMNISPORT :

Réfection solin toiture salle omnisport	4 500,00€
<i>(indemnités par l'assurance).</i>	
Boîte à clé défibrillateur.....	84,69€

SALLE DES FÊTES :

Installation de différentiels à la salle socio-éducative.....	584,96€
Achat lave-vaisselle	3 348,80€
Achat dossiers chaises et plateaux de tables.....	1 014,21€

MAIRIE :

Traitement des fissures du bâtiment de la mairie	54 645,24€
<i>(indemnités par l'assurance).</i>	
Rénovation salle des mariages.....	4 279,97€
Achat d'une plastifieuse.....	101,78€
Achat plaques extincteurs	244,64€
Achat panneaux électoraux.....	807,30€
Achat de drapeaux.....	64,69€

TERRE SAINE :

Achat panneaux Terre Saine.....	307,61€
Achat pulvérisateur Dosatronc	2 499,64€

ESPACES VERTS / ATELIER :

Achat tondeuse.....	1 816,72€
Achat coupe-bordures.....	284,00€
Achat taille-haie.....	431,00€
Achat poste à souder	537,41€
Achat bétonnière thermique	1 367,03€

LA PREMIÈRE PIERRE DU NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE

Comme vous avez pu le voir les travaux du nouveau groupe scolaire ont démarré.

Il a fallu attendre la confirmation de toutes les subventions pour pouvoir commencer les travaux.

La livraison est prévue pour la rentrée scolaire 2013. Malgré les intempéries du mois d'octobre 2012, le chantier avance. Le premier bâtiment qui sortira de terre sera le restaurant scolaire pour des raisons de gestion du chantier.

Ce groupe scolaire sera BBC, c'est-à-dire avec une très faible consommation d'énergie, une ventilation double flux, un chauffage avec une chaudière bois, un éclairage performant. Les dépenses de fonctionnement seront sans aucunes mesures avec les dépenses actuelles des trois sites.

Ce nouveau groupe scolaire sera un outil performant pour les élèves et les enseignants, et un gage d'avenir pour le développement de la commune.

Voici le récapitulatif des marchés de travaux pour la création de ce site :

	ENTREPRISES RETENUES		MONTANT DU MARCHÉ HT
Lot 1 - Terrassement - VRD	Sarl GONORD TP	Thouars	195 985,70 €
Lot 2 - Gros Œuvre	Sarl LEITE Construction	St-Léger-de-Montbrun	339 838,16 €
Lot 3 - Charpente bois – ossature bois - bardage	Sarl La Charpente Thouarsaise	Thouars	156 698,06 €
Lot 4 - Charpente métallique - serrurerie	BGN	Niort	72 500,00 €
Lot 5 - Couverture sèche - étanchéité	SMAC	Champniers (16)	159 305,09 €
Lot 6 - Menuiserie extérieure aluminium	Eurl Ets BODY	Neuil-les-Aubiers	116 607,17 €
Lot 7 - Menuiserie Intérieure bois	GIRARD Sarl	Parthenay	88 000,00 €
Lot 8 - Cloisons sèches - Plafonds	SMCC	St Maurice la Fougereuse	110 906,72 €
Lot 9 - Plafonds suspendus	Sarl TREMELO	Chalonnnes-sur-Loire (49)	25 145,68 €
Lot 10 - Carrelage - Faïence	Sarl GUERET	St-Jean de-Thouars	84 673,91 €
Lot 11 - Revêtements de sols souples	Sarl BLANCHARD	Parthenay	43 182,66 €
Lot 12 - Peinture - Revêtements	Sarl BOUCHET Frères	Biard (86)	35 036,79 €
Lot 13 - Plomberie - Sanitaire	MEUNIER GC	Ste Verge	49 500,00 €
Lot 14 - Chauffage bois - Ventilation	Sarl AUGER Jean-Paul	Boismé	167 261,76 €
Lot 15 - Electricité - Courants forts et faibles	Sarl Michel BOISSINOT	Mauléon	117 651,70 €
Lot 16 - Isolation Thermique par l'extérieur - Ravalement	Sarl MOREAU Ravalement	La Peyratte	85 922,60 €
Lot 17 - Equipements de cuisine	ERCO	Niort	27 000,00 €
TOTAL HT			1 875 216,00 €

Le budget prévisionnel de cette opération est décomposé comme suit :

Dépenses en €	
Achat terrain	24 453,33
Honoraires (TTC)	381 610,11
Coût des travaux de construction (TTC)	2 242 758,34
Total des dépenses	2 648 821,78

Recettes en €	
DETR	301 194,00
FREE: - Conseil régional - (chaudière bois)	14 125,00
- ADEME (chaudière bois)	14 126,00
Conseil Général (chaudière bois)	15 000,00
FRIL	100 000,00
Proxima communes	30 000,00
Commune de St-Léger-de-Montbrun	350 000,00
Commune de St-Martin-de-Mâcon	162 000,00
FCTVA	403 200,00
Emprunt	1 259 176,78
Total des recettes	2 648 821,78



LOTISSEMENT DES TERRES FORTES DE VRÈRES

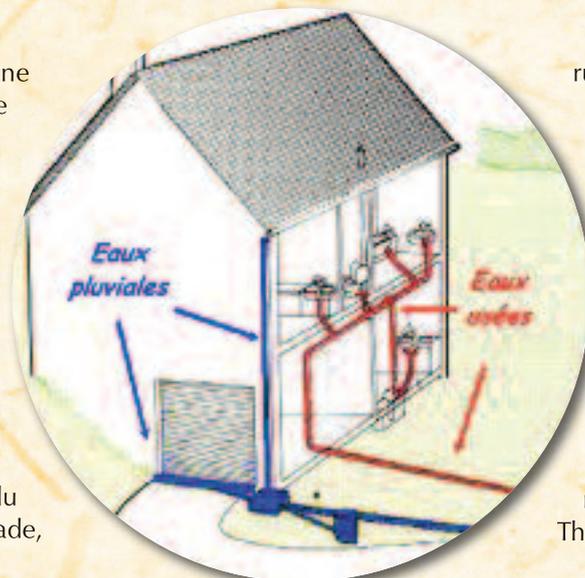
Le chantier du lotissement des Terres Fortes de Vrères est tout juste achevé que les 3 parcelles viabilisées (2 parcelles de 800 m² et 1 parcelle de 737 m²) ont déjà trouvé des acquéreurs. Cette opération montre la pression foncière qui s'exerce sur notre commune.

Voici le détail du financement de cette opération : A fournir

LE RÉSEAU PLUVIAL DE VRÈRES

Les travaux de création d'une partie du réseau pluvial de Vrères ont débuté en septembre 2012, en même temps que la 1^{re} tranche du chantier du réseau d'assainissement collectif.

Les travaux de réseau pluvial ont été confiés à l'entreprise **THIOLLET** d'Airvault et seront achevés normalement en février 2013. Le réseau pluvial créé desservira les rues suivantes : rue du général Quétineau, rue du Stade,



rue de la Grenouillère, rue des Prés Poirons et la rue des Hauts Baudats.

Le coût prévisionnel de ces travaux de réseau pluvial est de **229 416,72 € TTC**.

La commune recevra pour ces travaux une aide du Conseil général dans le cadre du programme «**PROXIMA**» d'un montant de **14 500 €** ainsi qu'un fond de concours de la Communauté de Communes du Thouarsais de **18 906 €**.

LA DÉPOLLUTION DE L'EX-ÉTAMAT

LA COMMUNE VEND SES ANCIENS SITES SCOLAIRES

Les élèves scolarisés actuellement à Vrères et St-Martin-de-Macon seront accueillis à la rentrée de septembre 2013 sur le nouveau site scolaire situé impasse des Terres Fortes à Vrères. Par conséquent la commune de St-Léger-de-Montbrun met en vente ses anciens sites scolaires.

L'ÉCOLE ARC-EN-CIEL située 2 rue du Lavoir à Vrères comprend :

- Un restaurant scolaire comprenant une cuisine avec groupe aspiration, d'une remise, un vestiaire, un sanitaires, d'un local de préparation avec grands placards, un local de stockage et d'un réfectoire, le tout avec au sol du carrelage antidérapant. Chauffage et cuisson au gaz en citerne; les menuiseries sont double vitrage et relativement récentes, le bâtiment est en bon état générale.
Sa surface totale est de 120m².

Prix de vente : 56 000 €

- **Le deuxième bâtiment est l'ancienne école** composée d'un hall d'entrée, d'une mezzanine, sanitaires, placards, et d'une salle de classe; d'un couloir

donnant accès à deux grandes salles de classe; les menuiseries sont double vitrage et elle aussi relativement récentes. Le chauffage est assuré au gaz par une citerne.

Surface totale du bâtiment 240m².

Prix de vente : 100 000 €

150 000 € pour l'ensemble des bâtiments.

L'ÉCOLE LUNE D'ARGENT située 14 rue de la Verdelle à Vrères :

- Bâtiment mitoyen comprenant :
Rez de Chaussée: Hall/vestiaires, salle de classe, sanitaires;
Étage: Salle de classe, salle informatique
Petite cave
Préau
Cour goudronnée
Surface totale du bâtiment : 240m².

Prix de vente : 82 000 €

Pour toute information, n'hésitez pas à contacter la mairie de St-Léger-de-Montbrun au : 05 49 96 70 01

Le Regroupement Pédagogique de St-Martin-de-Mâcon / St-Léger-de-Montbrun

Les effectifs

École maternelle "Soleil levant" à St-Martin-de-Mâcon

- 00 TPS / 00 PS, Mme Lafoix Betty
- 00 MS / 00 GS, Mme Deschereux Aline, directrice

Écoles élémentaires "Arc-en-ciel" et "Lune d'Argent" à Vrères:

- 10 GS / 12 CP, Mlle Pessereau Virginie et Mme Charron Coralynne
- 6 CP / 18 CE1, Mlle Berthelot Sylvaine
- 9 CE2 / 17 CM1, Mlle Lebrun Adélaïde, directrice et Mme Weidmann Marie-Joëlle
- 9 CM1 / 15 CM2, M. Lacroix Pascal

Les représentants au Conseil d'école

A la maternelle :

Mmes Champigny Aurélie, Oudry Malory, Prudhomme Rachel, Chabosseau Claude

A l'élémentaire :

MM. Gauducheau François, Huet Michael, Mmes Sibileau Mélissa, Michenet Céline, Long Angie, Terry Sophie, Giraud Carine, Gorry Ingrid.

Nous les remercions de leur engagement.

ÉCOLE MATERNELLE
SAINT-MARTIN-DE-MÂCON



BILAN DES ACTIVITÉS 2011/2012

Durant toute l'année, les classes ont participé à des rencontres USEP avec les classes de St-Varent et de Louzy.

Les classes se sont déplacées au théâtre de Thouars au mois de mai pour assister à une représentation : "Voyage en Polygonie".

Les deux classes ont travaillé tout au long de l'année scolaire sur le thème des monstres. En lien avec ce projet, les enfants sont allés au Château de Oiron au mois de mai pour découvrir des monstres et en fabriquer.



PROJETS POUR L'ANNÉE 2012/2013

Cette année, les enfants participent à un projet sur le Moyen Age avec l'école élémentaire. Les classes se rendront le vendredi 5 avril au château de St-Mesmin.



Les classes reprennent les rencontres USEP avec les écoles de Louzy et de St-Varent.

Les classes participent au prix des Incorruptibles, vont découvrir 6 albums de jeunesse pendant l'année scolaire puis au mois de mai, chaque élève votera pour son album préféré.

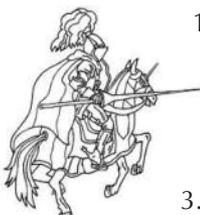


Activités 2012-2013 à l'école élémentaire

ACTIVITÉS SPORTIVES

- Durant toute l'année, toutes les classes participeront à des rencontres USEP avec des classes partenaires du thouarsais. Mais encore, les écoles élémentaires feront des séances de natation à la piscine de Thouars et utiliseront différentes salles du Complexe Sportif pour des cycles d'une dizaine de séances (*agrès, dojo, gymnase, salle de danse*).
- Du 13 au 21 janvier, les 51 élèves de cycle 3 partiront à St-Jean-d'Aulps (*Haute-Savoie*) en classe transplantée. Au programme, ski alpin et découverte du milieu montagnard.

ACTIVITÉS LIÉES AU PROJET D'ÉCOLE



1. Le fil conducteur de cette année scolaire sera « *découvrir la vie au Moyen-Age* » de la maternelle à l'élémentaire. Dans chaque classe, des activités sur le thème seront réalisés. En avril, les élèves iront visiter le château de St-Mesmin (*sortie financée par l'APE*) et la fête de l'école devrait nous permettre de remonter le temps jusqu'à l'époque féodale.
2. L'écrit sera mis en avant avec cette année, la création du journal d'école par les enfants.
3. A nouveau, les élèves pratiqueront les mathématiques plus que de raison. Le projet d'école mettra en avant des activités mathématiques ludiques et stratégiques. Au printemps, tous participeront au concours du Kangourou et du koala des mathématiques.
4. Les classes participeront à nouveau au **prix des Incorruptibles**. Chaque élève devra étudier une sélection nationale de livres, pour au final donner un avis de lecteur averti en votant pour son ouvrage préféré.
5. L'école sensibilise les enfants au tri sélectif et les fait réfléchir sur leurs comportements d'éco-citoyen. Les classes ont participé à la sortie "**Nettoyons la Nature**" avec des parents d'élèves le 28 septembre, le papier usagé est déposé dans des poubelles pour être recyclé. La classe de CE2/CM1 profitera d'une animation sur le devenir des déchets et visitera le centre de tri de St-Porchaire.



Sortie "Nettoyons la nature" (28 septembre 2012)

LES MANIFESTATIONS AVEC OU POUR LES ENFANTS

- Le Père Noël nous rendra visite comme les années précédentes à l'école.
- Carnaval aura lieu mais la date sera précisé ultérieurement.

INFORMATION

Les compte-rendus de chaque conseil d'école du RPI sont consultables sur le futur site Internet d'école

LE PLAN LOCAL D'URBANISME (P.L.U), QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le PLU (Plan Local d'Urbanisme), est un document réglementaire qui précise les conditions d'occupation du sol et les règles qui s'appliquent à chacun d'entre nous.

Il a pour objectif de définir les besoins du territoire en termes de règles d'utilisation des sols, de principes de construction, mais aussi de mises en œuvre de politique locale de l'habitat. Ceci, dans le but d'améliorer la qualité de vie des habitants, et de maintenir la qualité de notre patrimoine local.

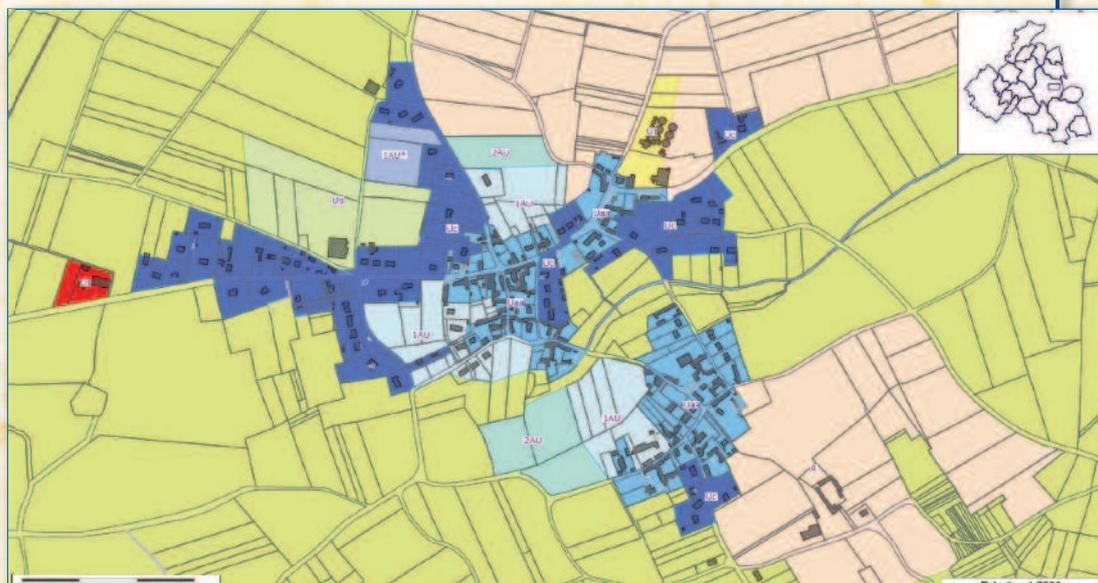
Il est partie intégrante dans la dynamisation du territoire :

- avec l'aménagement de nouvelles zones d'activités,
- de commerces en centre-ville,
- la mise en valeur de richesses patrimoniales,
- l'aménagement d'espaces naturels.

Le PLU consiste à rechercher un équilibre entre développement urbain et préservation des espaces naturels dans une perspective de développement durable.

Sur notre territoire communal, on retrouve principalement 8 types de zones :

	A : zone agricole strictement réservée à l'agriculture
	UI : zone d'activités.
	Us : zones réservées aux activités de loisirs (sports, cultures, tourisme) pour les parties équipées
	N : zone naturelle. Assure la protection et la mise en valeur des espaces naturels.
	Ne : zone identifiant les écarts constructibles de la Zone naturelle.
	Uaa : centres bourgs.
	Uc : extensions récentes.
	1AU : zones à urbaniser à court et moyen terme sous forme d'opérations d'ensemble.
	2AU : zones à urbaniser à long terme, après modification ou révision du PLU.



Chaque parcelle située sur la commune est classée dans une de ces zones.

Si vous projetez de réaliser des travaux : construction, agrandissement, installation d'un abri de jardin, d'une véranda, d'une piscine, modification de façades, changement des ouvertures, rénovation de toitures, pose de clôture ... Vous devez réaliser ces travaux dans le respect de la réglementation imposée dans le zonage du PLU dans lequel votre parcelle est située.

Pour chaque zone, le règlement du PLU définit la hauteur maximum des constructions, la distance d'implantation par rapport aux limites séparatives, le type de matériaux et les coloris autorisés ...

Pour connaître la zone dans laquelle se trouve votre parcelle et le règlement qui s'applique, il vous suffit de vous présenter à la mairie et de communiquer les références cadastrales de votre parcelle.

QUELLE DÉMARCHE ENTREPRENDRE POUR DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION OU DE DÉMOLITION?

Pour réaliser des travaux, vous devez déposer votre demande à la mairie de St-Léger-de-Montbrun qui l'enregistre puis la transmet au service Urbanisme de la Communauté de Communes du Thouarsais qui va ensuite instruire la demande d'autorisation.

Il existe plusieurs types de demande: les Certificats d'Urbanisme (C.U), les Permis de Construire (PC), les déclarations préalables (DP) et les permis de démolir (PD).

Le certificat d'urbanisme

Le certificat d'urbanisme est un acte administratif qui indique l'état des règles d'urbanisme applicables pour un terrain donné. Ce document n'est pas obligatoire mais il est toutefois recommandé d'en faire la demande avant tout achat d'un bien immobilier.

Il en existe 2 types :

- Le certificat d'« **information** ». Il renseigne sur le droit d'urbanisme applicable à un terrain, les limites administratives au droit de propriété (*servitudes d'utilité publique, droit de préemption...*), et les taxes et participations d'urbanisme (*raccordement à l'égout, voirie et réseaux...*).
- Le certificat « **opérationnel** ». Il indique, en plus des informations données par le certificat d'information, si le terrain peut être utilisé pour la réalisation de votre projet de construction, défini sommairement, et il donne l'état des équipements publics existants ou prévus desservant le terrain. Le délai d'instruction est de 2 mois.



Le Permis de démolir

Le permis de démolir est un acte administratif qui donne les moyens à l'administration de vérifier qu'un projet de démolition respecte bien les règles d'urbanisme en vigueur. Une demande de permis de démolir est obligatoire sur la commune de St-Léger-de-Montbrun pour les travaux ayant pour objet de démolir une construction, **uniquement sur une parcelle située en zone Uaa ou Ne du PLU.**

Dans les autres zones du PLU, aucune demande de permis de démolir n'est nécessaire.

Le délai d'instruction d'un permis de démolir est de 2 mois.

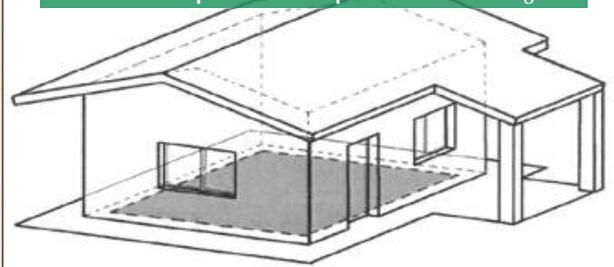
La déclaration préalable ou le Permis de construire ou : Comment savoir ?

Le type de demande (*permis de construire ou déclaration préalable*) est à déterminer suivant la nature des travaux et la superficie du bâtiment.

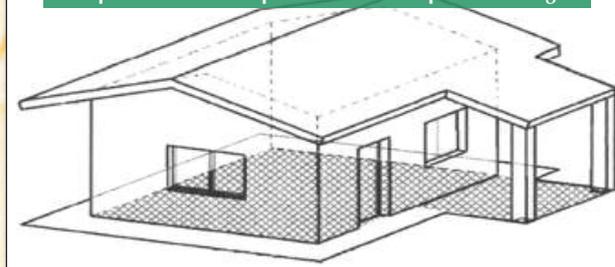
La superficie du bâtiment est déterminée non plus en SHOB (*Surface Hors d'œuvre Brute*) ou en SHON (*Surface Hors d'œuvre Nette*) mais en **surface de plancher** et en **emprise au sol**.

- **La surface de plancher** de la construction est égale à la somme des surfaces de planchers de chaque niveau clos et couvert, calculée à partir du nu intérieur des façades. Sont à déduire de la surface de Plancher: L'épaisseur des murs extérieurs, les surfaces dont la hauteur sous plafond est inférieure ou égale à 1,80 mètres, les combles non aménagés.
- **L'emprise au sol** d'une construction est la projection verticale du volume au sol, débords et surplomb inclus, à l'exception des simples débords de toiture.

La surface de plancher correspond à la surface en gris



L'emprise au sol correspond à la surface quadrillée en gris



QUELLE DÉMARCHE ENTREPRENDRE POUR DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION OU DE DÉMOLITION?

(SUITE)

■ La déclaration préalable

Elle est notamment exigée pour les travaux suivants :

- travaux de ravalement ou travaux modifiant l'aspect extérieur d'un bâtiment (*exemple : création ou modification des ouvertures, changement des menuiseries, réfection d'une toiture, l'implantation de panneaux solaires...*),
- la construction d'une clôture (*que ce soit un mur ou un grillage*),
- travaux qui créent entre 5 m² et 20 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol. (*ex : construction d'un abri de jardin, d'une véranda, d'un préau, d'une piscine, d'un chenil...*),

Info : Le seuil de 20 m² est porté à 40 m² en zone Uaa et Uc. Toutefois entre 20 et 40 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol, un permis de construire est exigé si, après réalisation, la surface ou l'emprise totale de la construction dépasse 170 m².

- travaux changeant la destination d'un bâtiment (*par exemple la transformation d'un bâtiment*

agricole en bâtiment d'habitation) même lorsque celle-ci n'implique pas de travaux.

Le délai d'instruction d'une déclaration préalable est de 1 mois.

■ Le Permis de construire

Il est notamment exigé pour les travaux suivants :

Si les travaux envisagés ont pour effet de créer une surface de plancher ou une emprise au sol supérieure à 20 m². Attention ce seuil est porté à 40 m² en zone Uaa et Uc. Toutefois, entre 20 et 40 m² de surface plancher ou d'emprise au sol, un permis de construire est exigé lorsque les extensions ont pour effet de porter la surface totale de la construction au-delà de 170 m².

A noter : le recours à un architecte pour réaliser le projet de construction est obligatoire dès lors que la surface de plancher ou l'emprise au sol de la future construction dépasse 170 m².

Le délai d'instruction d'un permis de construire est de 2 mois.



Besoin d'un conseil pour votre projet ?

N'hésitez pas à contacter le service Urbanisme de la Communauté de communes dont voici les coordonnées :

Maison de l'urbanisme • 4 rue de la Trémoille - 79100 THOUARS • Tél. : 05 49 66 77 03

Vous pouvez rencontrer si vous le souhaitez M. FOUCAULT, architecte-conseil. Il ne se substitue pas à l'architecte indépendant ou au constructeur, mais informe et sensibilise sur la pertinence et la validité du projet.

La maison de l'urbanisme est aussi un lieu d'échanges avec de nombreux partenaires : ABF (*Architecte des Bâtiments de France*), A.D.I.L (*Association Départementale d'Information au Logement*), D.D.T (*Direction Départementale Territoire*), C.A.U.E (*Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement*), Services Fonciers, pour apporter toujours plus de renseignements et d'idées aux thouarsais dans l'élaboration de leurs projets.

A noter : Si pour la réalisation de vos travaux, vous devez occuper le domaine public (*trottoir ou voie de circulation*), il est nécessaire de demander auprès de la mairie une permission de voirie, voire même un arrêté de circulation. Le délai pour obtenir cette autorisation est d'environ 3 semaines.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



Transport À la Demande :
Une offre adaptée à vos activités !

Comm'bus
bougez plus !

- Le bus vous prend en charge à votre domicile et vous emmène à l'un des 23 points d'arrivée qui quadrillent Thouars. Pendant les vacances, le mercredi, vous pouvez profiter du TAD pour vous rendre au complexe sportif, à la médiathèque ou encore faire du shopping en centre-ville.

- Pour une plus grande flexibilité, les horaires du Transport A la Demande ont été élargis, le service fonctionne du lundi au jeudi de 8h40 à 11h50 et de 13h55 à 18h50 et le vendredi après-midi de 14h10 à 18h50.

- La réservation par téléphone est obligatoire au 05 49 66 14 14.

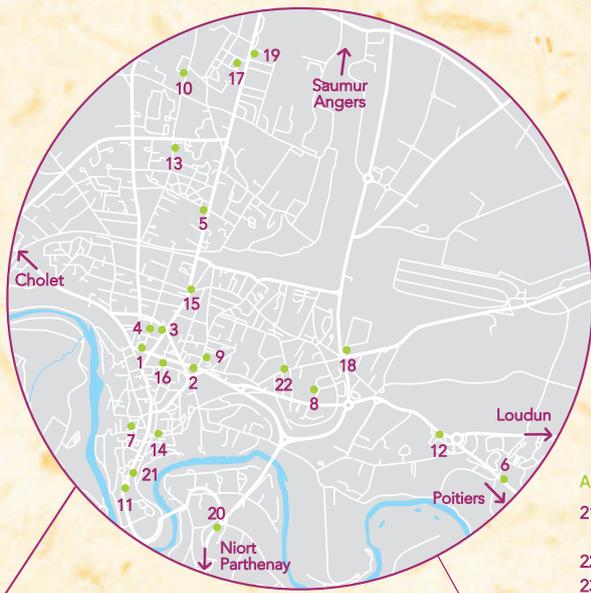
Profitez des nouveaux services pour vos activités extra-scolaires !

TARIFS

	Plein	Réduit
Ticket unitaire	1,20 €	0,60 €
Carnet de 10 tickets	10 €	5 €
Carnet de 25 tickets	20 €	10 €

Tarif réduit : habitants de Thouars et St-Jean-de-Thouars, moins de 18 ans, demandeurs d'emploi. *Gratuit :* enfants de moins de 5 ans accompagnés, personnes accompagnant les détenteurs de la carte tierce personne.

"J'habite à **Mauzé-Thouarsais**. Grâce à Comm'Bus, je me rends le mercredi à mon entraînement de basket au **complexe sportif**. Je suis plus **autonome**, je ne dépend pas de mes parents."



Sport

- 10 • Complexe Sportif
- 11 • Gymnase du Château
- 12 • Halle Jean Rostand
- 13 • Piscine des Vauzelles

Commerces - Centre ville

- 14 • Place St Médard
- 15 • La Vasque
- 16 • Place Lavault

Centres commerciaux

- 17 • Espace commercial E. Lederc
- 18 • Espace commercial Super U
- 19 • ALDI à St-Jean-de-Thouars
- 20 • LIDL à Thouars

Autres

- 21 • Hôtel des Communes, CGT, CRRL, École d'Arts Plastiques
- 22 • Les Capucins
- 23 • Centre d'hébergement du Châtelier (Missé, voir carte ci-dessous)

23 points d'arrivée à Thouars

Culture

- 1 • Théâtre
- 2 • Place du Boël
- 3 • Conservatoire de Musique
- 4 • Médiathèque

Social

- 5 • Carrefour Paul Bert
- 6 • Hôpital
- 7 • Pôle Anne Desrays
- 8 • Résidence Molière
- 9 • Résidence Gambetta

"Mes parents travaillent, il est difficile pour moi de me déplacer. **Comm'Bus** me permet de me rendre à la **Piscine des Vauzelles** pendant les vacances. C'est simple, j'appelle le **service de réservation** et je paie mon ticket au moment de monter dans le bus."



Comm'bus
bougez plus !



Carte de la Communauté de Communes du Thouarsais

Réservation au 05 49 66 14 14
De 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h



UNION FÉDÉRALE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DES GUERRES DES DEUX-SÈVRES

Composition du bureau :

- Président d'honneur : David ROCHE
- Président : Gilles BOULORD
- Vice-président : Henri FAJOUX
- Trésorier : Josiane FAJOUX
- Membres du bureau : Michel COUSIN, Guy PETIT



A cette date la section comptait 37 adhérents :

- 39/45 : 1
- AFN : 25
- Indochine : 1
- Veuves : 7
- Sympathisants : 3

A l'heure d'édition du bulletin la section déplore 4 décès.

- 39/45: M. GUERIN Raymond (ancien prisonnier de guerre)
- AFN: MM. BERGERON Didier, SIMONEAU Jean-Claude, GOBIN Jean-Claude.

Les anciens combattants sont heureux de revoir la participation des enfants pour la lecture du manifeste de l'UFAC.

Merci aux enseignants qui les accompagnent.

L'assemblée générale de la section aura lieu le vendredi 18 janvier 2013 à 14h30 à la salle annexe.

A.C.C.A. DE SAINT-LÉGER-DE-MONTBRUN

Composition du bureau

- Président : David BOULORD
- Vices-présidents : Christophe BERTHONNEAU, Jean Luc DELAVault
- Trésorier : Patrick RENAULT
- Trésorier adjoint : Antony GRIVault
- Secrétaire : Hervé FORATIER
- Secrétaire adjoint : Frédéric BOULORD
- Membre : Christophe GOBIN, Gabriel BILLAUD, Jean-Marie PUCHAULT, Pierre JOUBERT

Pour la saison 212-2013, le nombre de sociétaires était de 182 soit une légère hausse par rapport à l'an passé qui était de 174.

Selon certains témoignages, la saison a été particulièrement bonne pour le lièvre. Ceci est peut-être le résultat des efforts de gestion qui sont menés depuis plusieurs années. Quant aux gibiers à plumes, heureusement qu'il existe les lâchers sinon cela serait désastreux.

Plan de chasse pour les chevreuils: 24 bracelets distribués dont 4 à l'approche en tir d'été. Le sanglier est toujours présent sur le territoire.

Bonne et heureuse année à tous.



NOS ASSOCIATIONS

**SAINT LEGER
DE MONTBRUN**



**SAINT MARTIN
DE MACON**

NOUVEAU!!!

Pour suivre l'actualité de l'association,
nous sommes sur Internet :
<http://ape.montbrun.macon.free.fr>



1^{er} rang (de g. à dr.) : Maxime GOBIN, Guillaume PROUST, Alexandra BERNIER, Mathieu SUHARD, Isabelle VIOLLEAU.

2^e rang (de g. à dr.) : François GAUDUCHEAU, Stéphanie POUPARD, Séphora FAUCHER.

Absents sur la photo : Céline MICHENET, Mickaël PRUDHOMME.

Après un renouvellement quasi-complet de ses membres, l'Association des Parents d'Élèves a relancé la vente de brioches de Vendrennes fin octobre ainsi que le partenariat de vente de sapins avec Gamm Vert, avant l'organisation de son loto à la mi-novembre.

Grâce à vos participations lors de ces différentes manifestations, l'APE aide au financement des différentes sorties sportives et éducatives des enfants, et ainsi que tous les 3 ans – comme c'est le cas cette année – à la classe découverte (*voyage d'une semaine pour les plus grands*).

Merci à tous pour vos dons, votre participation aux actions et à l'équipe enseignante.

Tout le bureau vous souhaite une excellente année 2013.

Composition du bureau :

- Président : Maxime GOBIN.
- Vice-présidente : Alexandra BERNIER.
- Trésorier : Guillaume PROUST.
- Vice-trésorière : Céline MICHENET.
- Secrétaire : François GAUDUCHEAU.
- Vice-secrétaire : Stéphanie POUPARD.
- Responsable achats : Isabelle VIOLLEAU.
- Vice-responsable achats : Séphora FAUCHER.
- Responsable boissons : Mathieu SUHARD.
- Vice-responsable boissons : Mickaël PRUDHOMME.

D'AUTRES MANIFESTATIONS SONT PRÉVUES SUR 2013

- Vente de brioches en mars
- Chasse aux poissons d'avril le 6 avril
- Marché de printemps à Orbé le 28 avril
- Fête des écoles le 22 juin avec repas de fouées

NOS ASSOCIATIONS



*Et oui nouvelle saison,
nouvelle pièce:*

"Une Histoire de Oufs"

comédie de Pierre SAUVIL.

Avec la participation bénévole de:

Michel HARENG,
Freddy GUÉNÉCHAULT,
Virginie CHUDREAU,
Claire CHALON,
Lise-Marie GUÉNÉCHAULT
et Michelle SANCHEZ.

**Représentations prévues les
5, 6 et 7 avril 2013
salle socio à Vrères.**



CONTACTS

- Michelle Sanchez : 05 49 67 40 75
- Freddy Guénéchault : 05 49 96 77 62

Et le site internet :
<http://mordusdutheatre.free.fr>

*Si vous êtes intéressés,
n'hésitez-pas à venir nous rejoindre.
Bonne humeur garantie !*



**FRANCE
ADOT**

OUI au don d'organes!

En France, aujourd'hui, plus de 14.000 personnes ont besoin d'une greffe d'organes et près de 280 patients décèdent, faute de greffons. Chaque année, le nombre de personnes inscrites en liste d'attente est plus élevé. **Alors, AGISSONS !**



Il a les yeux de sa mère,
le sourire de son père,
et un cœur greffé...

Le Don de Vie,
Quoi de plus beau !...
Préservez ce joyau
de solidarité humaine
qu'est le don bénévole
et anonyme...



...Renseignez-vous
Réfléchissez
Parlez-en en famille
Exprimez-vous
Prenez position

Demandez votre carte de donneur d'organes :

- Par Internet : www.france-adot.org
- Par courrier : Boîte Postale 35- 75462 PARIS Cedex 10

Et aidez-nous à poursuivre nos actions par vos dons et legs

Pour tout renseignement complémentaire, appelez le 05 45 39 84 50.

CYCLES - MOTOS - MOTOCULTURE

MBK 

Vélo
GIANT



VENTE ET RÉPARATIONS TOUTES MARQUES

Jean Claude AUGER

6 Avenue Henri Barbusse (Avenue de la Gare)
79100 THOUARS
05 49 68 03 65 - Fax 05 49 96 27 01
E-mail : auger.jc@orange.fr

Loisirs
Course
VTT



Vente - Location - Conseil - Formation

17, avenue Victor-Hugo - THOUARS
05 49 66 14 46

des pros rien que pour vous ! des pros rien que pour vous !



S.a.r.l.

GUERET

PLATRERIE
CLOISONS SECHES
CARRELAGES
FAIENCES

Route de Missé
79100 SAINT-JEAN-DE-THOUARS
Tél. 05 49 66 66 32 - Fax 05 49 96 08 80



SARL TRA.SER.AGRI

Entreprise de travaux agricoles
Travaux de fenaison, Pressage, Epandage, Moisson,
Semis, Travail du sol, Achats et Ventes de Fourrages...



Mrs DELAVALT Aurelien et Guillaume
06.16.03.59.00 et 06.10.21.25.44

entreprisetra.ser.agri@hotmail.fr

Assistance - Maintenance industrielle
Chaudronnerie - Aéroglièsière
Tuyauterie - Mécanique

AM-CAT

Z.I. Seillereau - **79330 SAINT-VARENT**
Tél. 05 49 96 75 64 - Fax 05 49 96 77 14



Entreprise de Maçonnerie

Béton Armé - Toutes Rénovations

Sarl
Leite Construction

Route de Puyravault

Saint-Léger-de-Montbrun - **79100 THOUARS**
Tél. : 05 49 96 72 14 - Fax : 05 49 96 74 93



SARL OIRON Garage

79100 OIRON

Tél : 05 49 96 54 15 - Fax : 05 49 96 56 72
Mécanique Toutes Marques
Vente Neuf & Occasion



ART
THOUARS

SERVICE D'URGENCES
24H/24
LIAISON SAMU ATSU 79

Transports assis
Véhicules climatisés
Pompes funèbres privées
Ambulances

89, Av. Emile Zola - 79100 Thouars
Tél. 05 49 96 11 96 - 05 49 96 15 15

Weldom

Bricolage, équipement de la maison

2, boulevard Port Gentil - 79100 THOUARS

TAXI Frédéric Hôpitaux - Cliniques
FAUCHER Gares - Aéroports
Courses
• PONCTUALITÉ •

TAXI
ST LEGER DE MONTBRUN
A B C D

06 89 53 14 06
05 49 66 49 19

Votre service de proximité

Evelyne Coiffure
A domicile

Une solution facile et pratique

4 rue de la mare
Orbé
79100 St Léger De Montbrun
05 49 66 06 93



Dany RAVENEAU

37, rue Raymond DUPLANTIER - Orbé
79100 St Léger de MONTBRUN

Peinture Tapisserie
Revêtement de sol
Tôlerie Auto & Peinture

Tél. : 05 49 96 21 98



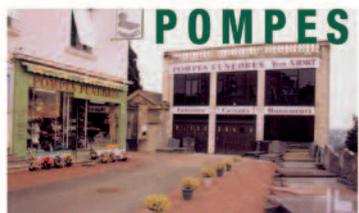
POMPES FUNÈBRES
Yves NIORT s.a.s.l.

THOUARS

FUNÉRARIUM
Contrats obsèques

☎ 05 49 66 15 17 - Fax 05 49 66 28 73

A votre service 24 Heures/24 - 7/7



Magé Fleurs
Audrey, Céline, Pascal

2 rue de doridère
Magé
79100 LOUZY

05.49.66.20.19 06.10.49.01.86

Plantes fleuries et à massifs,
compositions florales, bouquets,
mariages, deuils, plants de légumes...

horticolestelliet@orange.fr



SiliGom
Techniciens du Pneu

Baudry Pneus

24 - 26 Place Lavault - 79100 THOUARS
Tél. 05 49 66 06 52 - Fax. 05 49 66 14 15
E-mail : baudry.pneuscompta@fr.oleane.com



Garage BODET
AGENT CITROËN

VENTES - RÉPARATIONS
Toutes Marques
TOLERIE - PEINTURE
Dépannage 7j/7

VRERES - ST-LEGER-DE-MONTBRUN - 79100
Tél. 05 49 96 71 17 - Fax 05 49 96 75 44





AMICALE DES AGRICULTEURS

Président : Gérard GENDRON

Vices-Présidents :

Jacques THOMAS, Olivier GOBIN

Trésorier : Pascal BODIN

Vice-Trésorier : Pascal PELLETIER

Secrétaire : Tony AUDOIN

Vices-Secrétaires :

Frédéric ROY, Philippe GAULT

Commissaire aux comptes :

Philippe MIJARES

Suppléant commission :

Mickael CHESSEÉ



L'année 2012 s'achève. L'amicale des agriculteurs d'Orbé est toujours parmi les associations Montbrunoises.

En début d'année le concours de belote intersociétaires fût très sollicité ainsi que les concours de pétanque et de palets.

Les sociétaires leurs conjoints et enfants ont largement participé à ces festivités pendant la saison estivale.

Les finales ont eu lieu le samedi 29 septembre. Comme par le passé un lot à été remis aux gagnants. Un repas entre tous les participants à clôturé cette agréable journée.

Pour un accueil plus chaleureux et convivial l'amicale a rénové une partie intérieure du local. Pour ces travaux la main d'œuvre et le financement ont été entièrement réalisés par nos soins.

Les membres du bureau présentent à tous les sociétaires ainsi qu'à toutes les Montbrunoises et Montbrunois une bonne et heureuse année 2013.

LE CLUB "NOUS TOUS"



NOS ACTIVITÉS 2013 :

Février: Après-Midi Tourtisseaux

Mars: Repas du Club

Avril: Gâteau de Pâque, concours de belote, voyage à l'ange bleu

Mai: Bal à la balastière, repas de printemps

Août: Pique-Nique

Octobre: Bal à la balastière

Novembre: Repas du Club

Décembre: Repas de Noël ; voyage Noël avant Noël, buche de Noël

Président : Lionel TESTON

Vice-Présidente : Carmen GERMAIN

Trésorière : Claudine JACQUIN

Trésorier adjoint : André COGNARD

Secrétaire : Annick VOYER

Secrétaire adjointe :

Jacqueline CHARPENTIER

Membres : Jacqueline BERTHONNEAU,

Michel TESSERAU,

Jacqueline et Roland VIAULT

Nombre d'adhérents : 48

Reprise du Club le **3 janvier 2013**

Assemblée générale : le **10 janvier 2013**

*Venez nous rejoindre pour faire vivre le club
le plus longtemps possible.*

*Le club Nous tous vous souhaite à tous, tous
leurs vœux pour 2013.*

LE COMITÉ DES FÊTES MONTBRUNOIS

L'année 2011 a été bonne hormis l'annulation du vide-grenier du 22 mai à cause du temps.

Les manifestations commencent vraiment à être connues et le bouche à oreilles fonctionne bien ce qui fait que ce sont les exposants qui viennent vers nous pour avoir les dates, c'est plutôt positif.

La marche de juin a toujours autant de succès (*plus de repas cette année*).

Le 14 juillet a très bien marché et nous essayons de diversifier les activités (*comme cette année avec les Sumos*).

Si vous avez des idées venez nous rejoindre vous serez les bienvenus pour compléter notre équipe de bénévoles.

Le comité des fêtes a renouvelé son adhésion à l'association des St-Léger de France et d'ailleurs. Nous nous sommes déplacés à St-Lager-Bressac en Ardèche le week-end de la Pentecôte. Ce fut un séjour agréable et enrichissant en rencontres.

Composition du bureau :

- Présidente: Dominique BARIN-COTILLON
- Vice-présidente: Valérie RENAULT
- Secrétaire: Annick VIOLLEAU
- Secrétaire adjointe: Fernande CREPIN
- Trésorière: Marinette CARTIER
- Trésorier adjoint: Rodolphe CHAUVET
- Freddy GUENECHAULT + 15 membres

Le prochain rassemblement se fera à Boissy St-Léger en région parisienne le week-end de la Pentecôte. Vous pouvez venir avec nous pour passer un agréable moment.

Vous pouvez retrouver l'association des St-Léger de France et d'ailleurs sur le site internet : <http://www.stleger.info>

Le comité des Fêtes vous souhaite une agréable année 2013.



Les dates à retenir pour 2013

Info: La bourse à la puériculture du mois de mars n'aura pas lieu à cause des travaux d'assainissement de VRERES

- 26 mai: Vide-grenier (attention! Salle Quétineau)
- 28 juin: Marche semi-nocturne
- 14 juillet: Fête Nationale
- 29 septembre: Bourse à la Puériculture
- 1^{er} décembre: Marché de Noël

CLUB DE GYMNASTIQUE VOLONTAIRE MONTBRUNOISE

Composition du bureau :

- Présidente : Marylène Sauvestre
- Vice-présidente : Liliane Brossard
- Trésorière : Brigitte Merceron
- Secrétaire : Michèle Lacroix
- Membres : Annie Belliard, Jocelyne Berge, Laurence Berthelot, Brigitte Boilève, Marcelle Brossard, Marie Fuzeau, Hélène Guinut, Annie Leclerc, Sylvie Lhomedet, Karine Malinge, Janye Mauneau, Aline Pierre, Thérèse Piraudeau, Anita Savarit, Christine Tétrault.



Il est toujours difficile de parler de l'activité d'un club quand il n'y a pas de compétition ou de classement. Nous pourrions compter celles qui font le plus d'abdos ou qui enchaînent les chorégraphies de step sans se tromper mais qui cela intéresserait-il?!

Nous trouvons du plaisir dans le nombre de licenciées qui rejoignent, toujours plus nombreuses, notre club. Malgré la concurrence de la zumba et de la country, nous maintenons nos effectifs, ce qui nous ravit.

Pour souder les équipes, rien de tel que de participer à un rallye vélo partant, cette année, de Pompois. Ce ne fut que justice de voir nos licenciées de Loudun gagner la coupe et

ainsi être récompensées pour le courage dont elles font preuve tout au long de l'année, lors de leurs déplacements.

Nous attendons le mois de juin et notre démonstration de step pour avoir notre poussée d'adrénaline! Il y a toujours un peu de stress pendant les répétitions et d'excitation le jour même, mais finalement tout le monde apprécie et met son point d'honneur à réussir.

2013 sera une année importante pour notre club qui fêtera ses 30 ans d'existence. Notre bureau réfléchit d'ores et déjà, au programme des festivités.

Nous vous souhaitons un joyeux Noël et une bonne année 2013.



« Bon anniversaire à Laurence, notre animatrice step »



« Epreuve de pêche à la ligne lors du rallye »



« Les gagnants du rallye »



« Démonstration de step »

Gymnastique volontaire: Le lundi de 20h15 à 21h15 avec un animateur de la Communauté de Communes: Cyril BOUTET.

Step: le jeudi de 19h à 20h avec Laurence RENAULT

Prix de la licence: 50 €

DÉCO-VILLAGE Association de loisirs créatifs



L'atelier vannerie a lieu chaque lundi de 14h à 17h à l'ancienne école d'Orbé (*sauf vacances scolaires*).

Notre association a également pour but d'être un lieu d'échange.

Si vous avez des connaissances dans d'autres domaines vous êtes les bienvenus pour les partager et transmettre votre savoir.

Notre atelier travaille pour le Téléthon et le marché de Noël.

Contact :

Mme BEAUCHESNE

05 49 96 73 01

M. CARTIER Jacques

05 49 66 22 45

TÉLÉTHON 2012

Le samedi 8 décembre 2012 a eu lieu le 12^e Téléthon grâce aux fidèles bénévoles de la commune.

Le petit déjeuner offert par l'Amicale des Agriculteurs d'Orbé et servi par la Gymnastique Volontaire, suivi de la marche. Le parcours a été tracé par Michel BOUCHETEAU.

La voiture « Téléthon » de Frédéric FAUCHER a fait le tour des villages.

Emma, Noëline et Juliette se sont réunies toutes les semaines depuis le dernier Téléthon afin de nous présenter leurs chorégraphies ainsi que les majorettes de la Dive.

L'apéritif a été offert par la municipalité et le Comité des fêtes, suivi par le repas concocté par M. VION du

restaurant « Le Prévost » et animé par Yugomix.

« Déco-Village » avait exposé leurs objets réalisés tout au long de l'année et Maurice FUZEAU avait façonné à l'aide de son tour à bois de belles réalisations.

Le panier avait été réalisé par M. MARTIN de Chenne et garni par la gymnastique volontaire a été gagné par ??????????????.

Quant à l'Union sportive Foot de Vrères, fidèle à son poste, a entièrement prit en charge la buvette.

Au nom de l'AFM, un grand merci aux bénévoles, aux donateurs, avec lesquels le téléthon de notre commune a pu avoir lieu. La somme versée à l'AFM s'élève à

0 000,00 €

RECHERCHE NOUVEAU CORRESPONDANT LOCAL POUR LE TÉLÉTHON

Pour le Téléthon 2013, un appel est lancé pour trouver un nouveau correspondant local afin d'organiser cette manifestation sur la commune, Marinette CARTIER n'assurant plus ce rôle.

Un grand MERCI à Marinette CARTIER d'avoir orchestré bénévolement pendant ?? années cette manifestation.

PING-PONG CLUB ST-LÉGER-DE-MONTBRUN

Pour la saison 2012-2013, le nombre de licenciés est en nette progression (à ce jour 36) notamment grâce à l'arrivée de plusieurs jeunes (4) et moins jeunes (4) nouveaux licenciés et de trois anciens joueurs de retour au club.

Cette saison, 4 équipes évolueront en championnat départemental :

- L'équipe n° 1 évoluera en Promotion Régionale (PR), elle visera le maintien en PR cette saison, avec une équipe renforcée après une montée de Départemental 1 (D1). Elle joue son championnat le dimanche matin.
- L'équipe n° 2 évoluera en Départemental 2 (D2), elle visera la montée en D1 avec une équipe homogène. Elle joue son championnat le vendredi soir ou le samedi après-midi.
- L'équipe n° 3 évoluera en Départemental 2 (D2), elle visera le maintien en D2. Elle joue son championnat le vendredi soir ou le samedi après-midi.
- Enfin l'équipe n° 4 évoluera en Départemental Loisir, composée principalement de jeunes joueurs, elle a pour principal objectif de les faire progresser en faisant des rencontres officielles. Elle joue son championnat le samedi après-midi.

Composition du bureau :

Président : Henri THOMAZEAU

Président : Yohann BROSSARD

Secrétaire : Jean-Marie DAUDIN

Trésorière : Sophie GALARD

DATES À RETENIR :

- **26 et 27 avril 2013**: Tournoi Régional organisé par le PPC St-Léger-de-Montbrun

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter Henri THOMAZEAU au :

05 49 96 78 12

Site de la ligue de tennis de table :
<http://www.tennisdetablepoitoucharentes.com>

LES ENTRAÎNEMENTS

Comme pour les matchs, ils ont lieu à la Salle Omnisports de Vrères, dans de très bonnes conditions de jeu :

- le mardi de 18 h à 20 h 30
- le vendredi de 20 h 30 à 23 h 30

Nous avons également une école de tennis de table (séance réservée aux jeunes joueurs et encadrée par Henri THOMAZEAU) qui a lieu le mardi de 18 h à 19 h 15.

Le championnat se déroule de septembre à mai, complété par de nombreux tournois organisés dans le département.



Les participants à l'entraînement du mardi soir

TENNIS-CLUB MONTBRUNOIS



La baisse du nombre de licenciés continue: nous n'étions plus qu'une petite vingtaine en 2011-2012.

Bilan Sportif

Chez les hommes, les 2 équipes ont connu des fortunes tout à fait opposées. L'équipe 1 masculine retrouve la Régionale 3 en terminant 1^{re} de sa poule de PréRégionale. Elle a déjà évolué à ce niveau en 2007-2008, expérience qui s'était soldée par un aller-retour. Avec un peu plus d'expérience désormais, le maintien sera évidemment l'objectif de cette équipe formée de joueurs chevronnés et très solidaires: Christophe Chatry, Olivier Durdon, Eric Jacquet et Boris Bachelier.

L'équipe 2 masculine n'a pas conservé sa place en 1^{re} Division et se trouve donc rétrogradée en Division 2.

L'équipe des Séniors+ (plus de 35 ans) a fini 2^e en Pré-Régionale.

Les dames, qui revenaient en 1^{re} Division, ont assuré leur maintien en se classant 4^{es} sur 8.

Nos joueurs ont également brillé lors de notre Tournoi officiel. En effet, Eric Jacquet l'a emporté en finale contre

Composition du bureau:

- Président : Pierre FAUCHER
- Vice-président : Fabien MAGUY
- Secrétaire : Pascal LACROIX
- Trésorière : Pascal LACROIX
- Membres : Boris BACHELIER, Christophe CHATRY, Eric JACQUET, Frédéric FAUCHER, Jean-Michel SAVARIT

Olivier Durdon et Adèle Charton du TC Louzy, finaliste malheureuse l'an passé, a gagné contre Aude Lasseigne du TC Douessin, déjà deux fois lauréate.

Le gros point noir du club est l'arrêt des cours du mercredi après-midi, en raison de l'absence d'enseignant disponible. Nous remercions chaleureusement David Brégeon qui a assuré cette fonction pendant huit ans, avec passion et dévouement.

Tarif des licences 2013

- 18 ans et moins : **27 €**
- Etudiants, demandeurs d'emploi : **38 €**
- Autres : **50 €**

Entraînements

à la salle omnisports de Vrères :

- Mercredi, de 18 h à 20 h : mixte
- Mercredi, de 18 h à 20 h : mixte
- Vendredi, de 18 h à 20 h : dames, avec Yves Ferchaud
- Vendredi, de 20 h à 22 h : Hommes



Les équipes de St-Léger (à gauche) et de Thouars lors de la rencontre de la montée.

UNION SPORTIVE DE VRÈRES STADE DU MONTALAIS



L'équipe seniors 2 accède à la 4^e division.

SAISON 2011-2012

L'équipe séniors 1 se classe 11^e sur 12 et redescend donc en 3^e division.

L'équipe séniors 2 termine 2^e en 5^e division et accède en 4^e division.

L'équipe séniors 3 finit à la 6^e place sur 10 de son championnat.

Les équipes de jeunes (*de U6 à U11 inclus*), qui constituent l'école de foot forment un effectif de 47 joueurs.

Les équipes de U13 à U18 évoluent au sein du groupement Nord-Est-79 qui est constitué de 5 clubs (*Vrère - Lutaizien-Oiron - Brion - Louzy et Vergentonnaise*).

SAISON 2012-2013

L'effectif du club reste stable, 154 joueurs et dirigeants licenciés, répartis en 57 joueurs séniors, de 45 joueurs U6 à U11, de 22 joueurs U13 à U18 et de nos 2 arbitres (*Laurent Lemaitre et Grégory Bodin*).

DATES 2013 À RETENIR :

- **Concours de belote**: le 12 janvier à Vrère
- **Dîner dansant**: le 23 mars à Oiron
- **Assemblée générale**: le 7 juin au Club House
- **Méchoui**: le 29 juin à St-Martin-de-Macon
- **Loto**: le 26 octobre à Vrère

Composition du bureau :

- Président: Frédéric BOILEVE
- Vices-présidents: Régis BOUJU, Olivier GOBIN
- Secrétaire: Mickael BERTHONNEAU
- Secrétaire adjoint: Daniel LHOMEDET
- Secrétaire suppléant: Jean-Michel LHOMEDET
- Trésorier: Grégory SORIN
- Trésorier adjoint: Jimmy DOUET
- Trésorier suppléant: Alain PIERRE

Contact: 05 49 96 74 85

LA VIE DU CLUB

Après 6 années comme entraîneur Yohann Blay est remplacé par Jérémy Babin.

Jimmy Douet assure les entraînements pendant les absences de Jérémy.

Si l'équipe séniors 1 n'a pu se maintenir, l'équipe 2 quant à elle, a assuré son accession en 4^e division (*1 seule défaite*). L'ambition cette année est, bien sûr, la remontée de l'équipe 1 et le maintien de l'équipe 2.

Changement à la tête de l'école de foot qui est dirigée par Olivier Gobin et secondée par Jean-Baptiste Dervillers.

Nos jeunes éducateurs et les mamans disponibles encadrent les enfants les mercredis après-midi et samedis.

L'équipe dirigeante et l'ensemble du club vous souhaitent de très bonnes fêtes de fin d'année.

REMERCIEMENTS À NOS FIDÈLES SPONSORS ET SUPPORTERS

INTERMÈDE NORD 79

Quand le lien parental, familial, conjugal est malmené, cassé...



3, rue Duguesclin
79300 BRESSUIRE
Tél. : 05 49 81 23 72
Site Internet :
intermedenord79.wordpress.com

Ouverture du secrétariat

Jeu. : de 8 h 30 à 18 h
Ven. : de 8 h à 16 h 30
Sam. : de 8 h à 12 h

« INTERMEDE NORD 79 » est une association du Nord Deux-Sèvres (arrondissements de BRESSUIRE-THOUARS et de PARTHENAY) qui peut vous aider par ses différents services : médiation familiale, écoute et conseil familial, parental et conjugal, et un point rencontre.



SERVICE MÉDIATION FAMILIALE

Des tensions, des conflits, des ruptures dans votre famille ? Ne restez pas dans une situation de blocage qui vous fait souffrir, vous, vos proches, vos enfants ou petits-enfants. Un médiateur familial peut vous aider à dénouer les nœuds qui entravent vos relations.

POURQUOI VENIR EN MÉDIATION FAMILIALE ?

- Désaccord entre des parents au sujet d'un enfant, d'un ado ou tout autre sujet qui fait conflit (*scolarité, lieu de vie, activités, vacances, prise en charge financière, religion, liens avec les grands-parents, beaux parents, conséquences de la séparation ou du divorce*).
- Tensions, rivalités entre l'enfant ou l'adolescent et votre nouveau compagnon ou votre nouvelle compagne.
- Rupture de liens entre les générations (*parents et grands-parents; grands-parents et petits enfants*).
- Garder des liens avec ses deux parents malgré une séparation ou un divorce.
- Discorde dans une famille à propos de l'organisation d'une période de dépendance d'un parent (*handicap, maladie, perte d'autonomie...*).
- Conflit entre les membres d'une famille dans le cadre d'une entreprise familiale.
- Dans une fratrie, suite au décès d'un parent, des tensions peuvent apparaître au sujet de la succession.
- *Autres situations...*

Contactez les Médiateurs : 07 77 08 72 49

M. Thierry BISLEAU : tous les lundis de 14 h à 16 h 30

Ou Mme Marie-Paule BERTIN : tous les mardis de 11 h à 13 h 30

Ou prendre rendez-vous au secrétariat :

Entretiens sur rendez-vous à BRESSUIRE, PARTHENAY, THOUARS

Adresse internet : mediationfamiliale79@orange.fr

SERVICE D'ÉCOUTE ET DE CONSEIL FAMILIAL, PARENTAL CONJUGAL

Le Conseil Familial et Conjugal s'adresse à toutes personnes, seules ou en couple, parents, hommes et

femmes, qui s'interrogent ou souffrent de difficultés relationnelles, affectives, éducatives ou sexuelles. Ces difficultés peuvent s'exprimer dans la vie personnelle, familiale et/ou conjugale.

Pour quelles difficultés rencontrées ?

Conflits, manque de communication, situation de crise, problèmes affectifs, sexualité, difficulté avec un enfant, changement dans sa vie, deuil, maladie, solitude, séparation, monoparentalité...

Contactez les conseillères familiales et conjugales :

Mmes Cécile LAMOTTE et Agnès PECHEREAU

Tous les lundis de 11 h à 13 h

ou prendre rendez-vous au secrétariat

Entretiens individuels ou en couple sur rendez-vous

Adresse internet :

conseil-conjugal-familial.nord79@orange.fr

SERVICE POINT RENCONTRE

C'est un lieu qui s'adresse aux familles séparées, lorsque l'exercice du droit de visite du parent non hébergeant est difficile, conflictuel ou interrompu. Il fonctionne selon les ordonnances des Juges aux Affaires Familiales

Quels sont les objectifs de l'espace rencontre ?

L'espace rencontre a pour objectif la reprise ou le maintien de la relation d'un enfant et du parent avec lequel il ne vit pas.

L'espace rencontre permet à l'enfant de maintenir en lui des repères structurants pour construire son identité.

L'espace rencontre joue un rôle préventif auprès des parents en gardant à distance l'expression du conflit conjugal et parental : Il agit en soutien de la parentalité ; pouvoir être reconnu comme parents afin de prendre place dans la société.

L'espace rencontre garantit par l'intervention de professionnels un cadre sécurisant et contenant de la violence du conflit intrafamilial.

Contactez le coordonnateur : M. Patrice GODET

Tous les jeudis : de 10 h à 18 h

ou s'adresser au secrétariat

Adresse internet : intermede.nord79@orange.fr



PÉPINIÈRES LA CASSE



**Conifères - Arbustes
Rosiers - Arbres fruitiers
Plantes vivaces**

**Villeneuve - Louzy
79100 THOUARS**

☎ 05 49 66 19 69

Couverture
Zinguerie
Rénovation

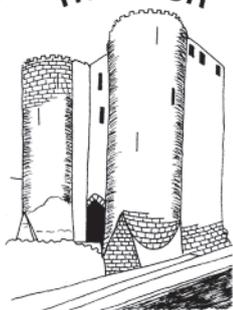


Guy DIGUET

6, rue du Lavoir - 79100 ST-LÉGER-DE-MONTBRUN

Tél. 05 49 96 72 83

BAR - RESTAURANT
TRAITEUR



LE PRÉVOST

68, rue Porte-au-Prévost
79100 THOUARS - ☎ 05 49 66 10 59

vous propose

sa cuisine traditionnelle
pour vos repas d'affaires ou de familles
et aussi
ses plats à emporter pour vos buffets



Urban'Habitat

CRÉATEUR D'INNOVATION

**35, avenue Émile Zola - 79100 THOUARS
Tél. 05 49 96 21 75 - 06 66 09 43 43**

SAJEB

Exploitation Forestière - Scierie

18, rue Raymond-Duplantier
ORBÉ - 79100 ST LÉGER DE MONTBRUN
Tél. 05 49 96 78 86 - Fax 05 49 96 75 61
e.mail : sajeb@wanadoo.fr



VRERES

Philippe Piou, responsable commercial
Marc Landais et Sylvain Mainard,
responsables magasin et silo.

Ouverture du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h
tél : 05 49 96 70 08 - fax 05 49 96 74 44

Coopérative agricole Terrena Poitou, siège social Avenue Thomas Edison
BP 90159 - 86961 FUTUROSCOPE CEDEX
Tél : 05 49 49 44 44

GONORD

Travaux publics et particuliers

2, rue Henri-Dubois - 79100 THOUARS
Tél. 05 49 66 54 21 • Fax 05 49 96 17 41
www.gonord.fr

CENTRE FUNÉRAIRE LEYLAVERGNE



FUNÉRARIIUM
Route de Saumur

79100 THOUARS

Tél. 05.49.96.37.37 - Fax 05.49.96.18.65

Fêtes



DE NOS ASSOCIATIONS

JANVIER

12: Concours de belote - Football Club « US Vrères » - Salle socio-éducative de Vrères

AVRIL

Du 5 au 7: Représentations des « Mordus du théâtre » - Salle Socio-éducative - Vrères

12: Concours de Belote - Club « Nous Tous » - Salle socio-éducative de Vrères

28: Marché de printemps de l'Association des parents d'Elèves de St-Léger/St-Martin - Site de la garderie périscolaire d'Orbé.

26-27: Tournoi organisé par le Ping-pong Club ouvert à tous - Salle Omnisports - Vrères

MAI

8: Anciens Combattants - Cérémonie commémorative de la 2^e Guerre Mondiale - Butte de Montbrun

26: Bourse d'échange auto-moto et vide-grenier - Comité des fêtes - Salle Quétineau - Vrères

JUIN

28: Marche semi-nocturne - Comité des Fêtes - Salle Socio-éducative de Vrères

18: Appel du Général de Gaulle - Butte de Montbrun

JUILLET

14: Fête du 14 Juillet au Stade Montalais ou Salle Socio-éducative - Vrères

SEPTEMBRE

29: Bourse à la Puériculture - Comité des Fêtes - Salle Socio-éducative de Vrères

OCTOBRE

5: Repas des Aînés organisé par le CCAS de St-Léger-de-Montbrun

26: Loto -Football Club « US Vrères » - Salle Socio-éducative de Vrères

NOVEMBRE

1^{er}: Journée du Souvenir Français

11: Cérémonie commémorative de la 1^{re} Guerre Mondiale - Butte de Montbrun

DÉCEMBRE

1^{er}: Marché de Noël - Comité des Fêtes - Salle socio-éducative de Vrères

5: Commémoration de la Guerre d'Algérie

BRASSERIE - PIZZERIA
BAR - GLACIER

Le Pilote

145, av. Emile Zola - Route de Saumur
(Parking E. Leclerc) - 79100 Thouars
Tél. 05 49 66 29 31

Renseignements - E.mail: pilote79@gmail.com

Electricité - Plomberie - Chauffage

Jacques VENDÉ

☎ 05 49 96 78 45



12, rue des Fontenilles
«A Puyravault»
79100 ST LEGER DE MONTBRUN

POMPES À CHALEUR • SOLAIRE • PHOTOVOLTAÏQUE
EOLIEN • CHAUFFAGE • CLIMATISATION
ÉLECTRICITÉ • ISOLATION • PLOMBERIE • SANITAIRE
COUVERTURE • ZINGUERIE



105 bis, av. Emile Zola - 79100 THOUARS

Tél. 05 49 96 37 84 - rateaufreres@wanadoo.fr

SARL MAINARD

- Peinture façade
- Peinture
- Papiers peints
- Vitrierie
- Revêtement sols et murs



1, rue du Four - VRERES
79100 ST-LÉGER-DE-MONTBRUN 05 49 96 73 13